2 morts et 26 blessés suite au renversement d'un bus à Blida

Page 24

L'UA MET EN GARDE LE MAROC POUR SON IRRESPECT

La délégation marocaine chassée du sommet Afrique-Japon

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5864 - DIMANCHE 27 AOÛT 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

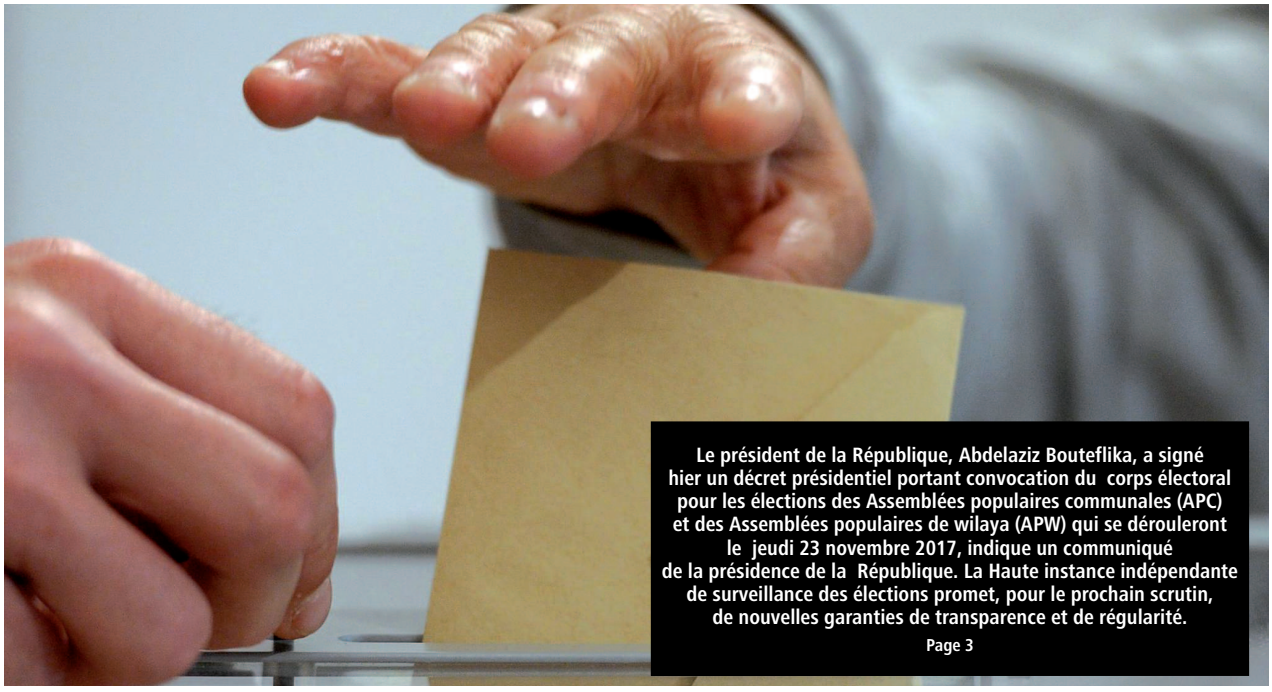
LE FLN RÉAGIT AUX ÉVÉNEMENTS DE LA SEMAINE

Ould Abbès «en phase» avec la sortie de Gaïd Salah

Page 3

Le Président Bouteflika convoque le corps électoral

LES ÉLECTIONS LOCALES SE TIENDRONT LE 23 NOVEMBRE 2017



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) qui se dérouleront le jeudi 23 novembre 2017, indique un communiqué de la présidence de la République. La Haute instance indépendante de surveillance des élections promet, pour le prochain scrutin, de nouvelles garanties de transparence et de régularité.

Page 3

DR

MEURTRES, ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS PRIVÉS

LES AUTEURS DE 99 CRIMES DÉMASQUÉS PAR AFIS

Le citoyen est devenu le principal souci de la question sécuritaire dans la lutte contre la criminalité organisée dans les banlieues. C'est ce qu'a révélé hier la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué portant bilan de la criminalité urbaine durant le mois de juillet dernier, où la participation du citoyen a été déterminante.

Page 5



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



SELON LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

Succès de la première phase de l'organisation du hadj 2017

LA PREMIÈRE phase de l'organisation du hadj pour cette année a été un succès, a indiqué le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa à l'issue d'une réunion tenue à Médine durant laquelle il a écouté des rapports élaborés par les différentes branches relevant de la mission chargée d'organiser le hadj pour cette année. «L'organisation du hadj comprend deux phases, la première concerne l'arrivée des hadjis à Médine en provenance de l'Algérie pour se diriger ensuite vers la Mecque, alors que la deuxième consiste en le retour à Médine pour prendre le vol vers leur pays», a souligné M. Aissa jeudi dernier, lors d'une réunion tenue à Médine en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Riyadh, Ahmed Abdsadouk, et le chef du Centre de Médine, Ahmed Slimani. Il a ajouté que «la première étape était un succès» grâce à l'honnêteté, l'unité et la cohésion de l'équipe, indiquant que l'autre aspect positif consistait en «la mobilisation de toutes les composantes de la mission au service des hadjis». «J'ai bien écouté et constaté que le hadji algérien revient toujours à son référent national en ayant une préférence pour les imams algériens» a précisé le ministre qui a ajouté que «les hadjis algériens sollicitaient les organisateurs pour les orienter en matière d'hébergement, de déplacement et de visites». Le ministre a affirmé qu'à la lumière du plan d'action du gouvernement décidé par le président de la République et en palliant toutes les lacunes rencontrées, l'année 2017 devra connaitre un hadj sans entraves.

R. N.

EDUCATION

Conférence nationale en prévision de la rentrée scolaire 2017-2018

LE MINISTÈRE de l'Education nationale organise, dimanche, une conférence nationale en prévision de la rentrée scolaire 2017-2018, a-t-on-appris auprès du ministère.
Cette conférence, supervisée par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, sera consacrée aux «dernières retouches et à l'examen des grands dossiers» en prévision de la prochaine rentrée scolaire, précise la même source. Des ateliers thématiques seront programmés lors de cet événement. La ministère avait donné, dimanche dernier, le coup d'envoi des sessions de formation pédagogique préparatoire, à travers tout le territoire national, au profit de plus de 10 000 enseignants admis au dernier concours de juin. Ces sessions de formation qui s'étaleront jusqu'au 31 août, à raison de 200 heures réparties sur les différentes phases de l'année scolaire, visent à couvrir tous les postes et encadrer tous les groupes pédagogiques à l'échelle nationale.

R. N.

L'UNION AFRICAINE MET EN GARDE LE MAROC POUR SON IRRESPECT

La délégation marocaine chassée du sommet Afrique-Japon

La délégation marocaine conduite par son ministre des AE a été chassée du sommet Afrique-Japon qui se tient à Maputo, au Mozambique, pour son irrespect envers la charte pourtant signée par le Maroc qui stipule la reconnaissance officielle de tous les membres de l'organisation.



Et pour enfoncer le clou, l'Union africaine (UA) vient d'adresser au Maroc un sévère avertissement en lui exigeant «le respect de l'organisation africaine en tant que bloc uni aux niveaux régional et international», et demandé à la délégation marocaine qui participe aux travaux de la réunion ministérielle du sommet du partenariat entre l'Union africaine et le Japon de «s'asseoir aux côtés du Sahara occidental» en guise de respect de l'unité des institutions et des organes de l'organisation.
La directive de l'UA est intervenue quarante-huit heures après les tentatives marocaines (durant trois jours), d'imposer ses positions visant à «écarter le Sahara occidental» des travaux du sommet Afrique-Japon qui se tient au Mozambique.
Le Maroc a tenté de s'opposer à la présence d'une délégation officielle de la RASD reconnue par l'UA et membre à part entière de l'organisation, lors d'une réunion ministérielle de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD).
Le Maroc n'en est pas à sa première tentative. En novembre 2016, il a claqué la porte du sommet de Malabo en Guinée équatoriale. Sept pays arabes (l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahrein, le Qatar, le Sultanat d'Oman, la Jordanie et le Yémen), ainsi que la Somalie, ont emboîté le pas aux Marocains pour protester contre la participation d'une délégation du Front Polisario représentant la République arabe sahraouie démocratique (RASD).
Cette fois-ci, la majorité des pays africains ont tous tourné le dos au Maroc qui, depuis son retour à l'UA, joue à ce jeu : «Nous avons demandé leur retrait de cette réunion placée qui ne reconnaît pas la RASD. Mais la partie mozambicaine a voulu les faire rentrer de force en nous empêchant d'accéder à la salle», affirme un responsable marocain. Les services de sécurité mozambicains ont empêché la délégation marocaine de pénétrer dans la grande salle.
L'effet boomerang n'a pas épargné cette fois-ci le Maroc, qui se voyait déjà en terrain conquis. Il a dû, la mort dans l'âme, accepter la décision et repartir bredouille, laissant la réunion s'achever tranquillement.
La presse marocaine, qui a fait l'écho de cette mésaventure, parle d'agression envers le ministre. Or à aucun moment la délégation marocaine n'a été touchée ou maltraitée comme le donne à penser le ministre marocain, un habitué des mises en scènes folkloriques comme le montre une vidéo qui circule sur le net.
On voit un membre du service de sécurité mozambicain bloquer l'entrée à la délégation marocaine: «no Morroco, no Morroco» disait le garde mozambicain. Cette interdiction est survenue à la suite du comportement honteux et incivil du ministre marocain qui a tenu à prendre la parole et à exiger du pays hôte de chasser la délégation sahraouie de la réunion.
La position « ferme» de l'UA en faveur de la participation du gouvernement sahraoui à la réunion ministérielle du sommet de partenariat UA-Japon, a poussé le Maroc à «employer la violence physique et verbale» à l'encontre de la délégation sahraouie, conduite par le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek.
Après moult palabres, les Marocains ont pu rentrer et rejoindre leurs sièges. Depuis son retour au sein de l'Union africaine (UA), le Maroc est dans une démarche d'obstruction totale faisant fi de toutes les conventions et lois. L'UA a en outre demandé à la délégation marocaine de «prendre place» à côté de son homologue sahraouie qui participe aussi à cette réunion.

Hocine Adryen

IMPORTATIONS DURANT LES 7 PREMIERS MOIS DE 2017

Hausse de la facture alimentaire et baisse de celle des médicaments

LA FACTURE d'importation des produits alimentaires s'est établie à 5,17 milliards de dollars sur les sept (7) premiers mois de l'année en cours (contre 4,69 milliards de dollars durant la même période de 2016), tandis que celle des médicaments a connu une baisse de plus de 6%, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'information et des statistiques relevant des Douanes algériennes.
Pour ce qui concerne les laits et produits laitiers, la facture a bondi à 879,38 millions de dollars contre 566,13 millions de dollars durant la même période de l'année dernière, en hausse de 55,33%, détaille le Centre national de l'information et des statistiques (CNIS). Une même tendance haussière est constatée pour les sucres et sucreries dont les importations se sont chiffrées à 698,51 millions de dollars contre 510,12 millions de dollars, soit une augmentation de 36,93 %. Pour les huiles destinées à l'industrie alimentaire, leurs importations ont grimpé à 512,81 millions de dollars contre 409,98 millions de dollars, en hausse de 25,08%.
Quant aux céréales (blé dur, tendre...), semoule et farine, elles ont été importées pour un montant de 1,68 milliard de dollars contre 1,56 milliard de dollars, en hausse de 8,02%.
La facture d'importation du café et du thé a atteint 251,01 millions de dollars contre 221,81 millions de dollars (+13,16%). Quant aux légumes secs et autres, ils ont été importés pour un montant de 197,35 millions de dollars contre 165,71 millions de dollars (+19,09%). Concernant les viandes, elles ont été importées pour 152,01 millions de dollars sur les 7 premiers mois de 2017 contre 148,85 millions de dollars sur la même période de 2016, soit une augmentation de 2,12%.
Par contre, la facture d'importation des médicaments a reculé en passant à 1,07 milliards de dollars de janvier à juillet 2017, contre 1,14 milliards de dollars durant la même période de 2016, en baisse de 6,38%.

S. T.

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA CONVOQUE LE CORPS ÉLECTORAL

La date des élections locales arrêtée au 23 novembre

Le président Bouteflika a signé hier un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) qui se dérouleront le jeudi 23 novembre 2017, indique un communiqué de la présidence de la République.

«Conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a signé ce samedi 26 août 2017, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections des Assemblées populaires communales et des Assemblées populaires de wilaya qui se dérouleront le jeudi 23 novembre 2017», précise la même source.
Le même décret dispose qu'une révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du mercredi 30 août au mercredi 13 septembre 2017, ajoute le communiqué. Ainsi la HIISE aura à consolider son rôle dans la surveillance des élections le 23 novembre prochain après un «premier exercice» le 4 mai dernier.



Les nouvelles dispositions contenues dans la révision constitutionnelle de 2016 ont permis de revoir les dispositions de la loi organique relative au régime électoral de façon à «assurer la probité et la transparence des opérations électorales».

La HIISE promet de nouvelles garanties de transparence et de régularité

La deuxième garantie consiste en la nouvelle loi relative au régime électoral qui permet, notamment, aux représentants des candidats d'exercer «leur droit de contrôle» des opérations de vote à toutes les étapes et d'enregistrer leurs contestations et recours» dans les procès-verbaux de dépouillement des bulletins de vote.
La HIISE bénéficie des prérogatives pour veiller au déroulement légal de l'opération de dépouillement et au droit des candidats d'inscrire au procès-verbal de dépouillement toute contestation ainsi que leur droit d'obtenir une copie du PV de dépouillement.
La HIISE est une institution permanente et indépendante et n'a aucun rapport avec l'administration. Ainsi, les assemblées populaires communales et de wilaya sont élues, en vertu de la loi, pour un mandat de cinq ans au scrutin de liste proportionnel et l'attribution des sièges entre les candidats d'une liste doit obéir à l'ordre de classement des candidats sur cette liste. Dans le cas où aucune liste de candidature n'a obtenu au moins un taux de 7% des suffrages exprimés, toutes les listes de candidature sont admises à la répartition des sièges.
La liste des candidats aux assemblées populaires communales et de wilaya doit comprendre autant de candidats que de sièges à pourvoir et un nombre de suppléants qui ne peut être inférieur à 30% du nombre de sièges à pourvoir. Le candidat aux élections APC et APW doit remplir les conditions prévues par la loi et être inscrit dans la circonscription électorale dans laquelle il se présente.
La déclaration de candidature résulte du dépôt, au niveau de la wilaya, d'une liste répondant aux conditions légales. Cette déclaration, faite collectivement, est présentée par un des candidats figurant sur la liste. Elle est signée par chaque candidat et comporte tous les renseignements nécessaires exigés, notamment la profession du candidat, son niveau d'instruction, le nom du parti pour les listes présentées sous l'égide d'un parti politique, le titre de la liste concernant les candidats indépendants, la circonscription électorale à laquelle elle s'applique et le programme qui sera développé durant la campagne électorale.
Les déclarations de candidature doivent être déposées cinquante jours avant la date du scrutin et dès le dépôt des listes de candidature, aucun ajout, ni suppression, ni modification de l'ordre de classement ne peut se faire, sauf en cas de décès ou d'empêchement légal. Dans l'un ou l'autre cas, un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin. S'il s'agit d'une candidature figurant sur une liste indépendante, les souscriptions de signatures déjà établies pour la liste demeurent valables.

M. B.

LE FLN RÉAGIT AUX ÉVÈNEMENTS DE LA SEMAINE

Ould Abbes se dit en phase avec la sortie de Gaid Salah

OULD ABBES n'a pas attendu longtemps pour réagir aux propos du chef d'état-major de l'Armée nationale et vice-ministre de la Défense, Ahmed Gaid Salah mardi dernier dans lesquels il soutenait l'engagement de l'ANP à mener «amplement» ses missions constitutionnelles : «En consolidation des fondements de ses objectifs majeurs et nobles, l'ANP demeurera, comme j'ai tant veillé à le répéter, une armée républicaine, engagée à défendre la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du pays, protégeant l'indépendance (..) Une Armée qui assure amplement ses missions constitutionnelles en dépit de la nature de toutes les circonstances», a fait savoir le chef d'état-major de l'ANP» a-t-il ensuite ajouté.
Analysant le propos du vice-ministre de la Défense, le SG du FLN a expliqué que sa sortie «constitue une réponse aux trompettes aventureuses de ceux qui cherchent à impliquer l'institution militaire dans des batailles politiques». Selon, lui l'intervention du Salah Gaid est venu «clarifier le rôle de l'Armée tel que défini dans la constitution», ajoutant par ailleurs que «nous sommes présent en tant qu'Etat, grâce au FLN». Le SG du FLN, Djamel Ould Abbes qui était en visite à Zeralda écarte la nomination de l'ancien SG du FLN, Abdelaziz Belkhadem, au poste de chef de cabinet du PrésidentBouteflika, en remplacement d'Ahmed Ouyahia, :»Je détiens cette information de source sûre : Belkhadem ne sera jamais nommé à la présidence. C'est une thèse définitivement écartée», affirme le chef du FLN, dans une déclaration fait à TSA hier.
Le SG du FLN, a aussitôt tenté de rectifier le tir en affirmant que cette décision est une prérogative du chef de l'Etat : «C'est une prérogative du président de la République, personne ne doit s'immiscer dans ses choix qu'on doit respecter, c'est à lui de choisir la personne idoine. On parle de Belkhadem, d'un conseiller à la présidence, mais ce ne sont que des rumeurs et le président n'est pas personne à céder aux rumeurs.
Il fait son analyse avant de choisir la personne qu'il faut», tempère le patron du FLN. Une partie de la presse nationale a commencé depuis quelques jours à annoncer la possible nomination de Abdelaziz Belkhadem, à ce poste très sensible mais néanmoins stratégique. Le patron du FLN est revenu sur la dernière tripartite pour approuver le renvoi de celle-ci à une date ultérieure, considérant que «c'est un choix judicieux, vu l'agenda chargé du gouvernement avec la rentrée sociale, la rentrée scolaire, la célébration de l'Aid».
Le patron du FLN croit savoir que le report de la tripartite est intervenu en application des instructions du président Bouteflika. La présence hier de Djamel Ould Abbes à Zeralda ou il devait animer un point de presse tard dans l'après-midi fait suite aux rapports de certains mouhafedhs dont celui de Zeralda qui redoutent une tension autour de l'opération des candidatures, qui se déroule actuellement sur fond de démissions collectives, de rassemblements et de bagarres comme ce fût le cas jeudi dernier à Draa Ben Khedda.
De nombreux mouhafedhs ne tiennent pas compte de l'instruction numéro 12 qui fixe les modalités de candidature. OuldAbbès a décidé de prendre les taureaux par les cornes en s'investissant personnellement. A ce titre, il a décidé de présider personnellement plusieurs commissions de wilayas : «A Oran, par exemple, j'ai dû intervenir personnellement pour rétablir les choses car le responsable de la commission a voulu placer en tête de liste son neveu», explique Ould Abbès qui préfère pour sa part parler de «mauvaise interprétation de l'instruction numéro 12» dit-il. C'est en raison de ces problèmes récurrents qu'OuldAbbès a décidé de présider aussi les commissions de Tlemcen, Tiaret, Blida, Msila, en plus d'Alger et d'autres wilayas inscrites sur son agenda.

Hocine Adryen

RÉUNION DU BUREAU NATIONAL DU MSP

Le parti appelle à l'ouverture d'un dialogue national global

LE MSP, version Menasra accepte l'idée d'un dialogue national global et met le cap sur les locales du 23 novembre prochain. C'est ce qui ressort de la réunion de son bureau national tenu hier avec comme ordre du jour la préparation des élections locales du 23 novembre : «Nous allons participer à ces élections avec force dans la totalité des communes et des wilayas et nous allons réaliser un bon résultat» indique Abdelmadjid Menasra, ajoutant que le parti a ouvert ses listes aux compétences nationales. Le successeur de Makri a expliqué que son parti, a mis en place une commission nationale qui est chargée du pilotage de cette opération des candidatures.il estima, par ailleurs, sur la situation du pays, que des tensions conjuguées à une crise économique et un environnement régional instable sont «une source de préoccupations légitimes» pour le MSP, souligne Menasra qui appelle «à l'ouverture d'un dialogue politique global pour dégager aux pays de nouveaux horizons»
Par ailleurs, le chef du MSP revendique le droit au respect de l'opposition parlementaire, pour qu'elle puisse assumer son rôle, tel que défini dans la constitution. Au sujet de la tripartite, Abdelmadjid Mesasra affirme que «le gouvernement, l'UGTA et le patronat, c'est du pareil, au même, leur rencontre s'apparente à un monologue». Menasra se demande à ce propos, pourquoi les syndicats autonomes, qui ont prouvé leur présence sur le terrain «ne sont pas associés» à cette tripartie, de même que les partis politiques représentés dans le Parlement.

L. N.

LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES S'ENVOLENT À BOUIRA

Une mercuriale brûlante à la veille de l'Aid El-Adha

RÉDUIT déjà depuis des années en se procurer juste l'essentiel, le pauvre citoyen est contraint, cycliquement, de faire les frais de l'inexplicable flambée des prix des fruits et légumes, laquelle ébranle son pouvoir d'achat.
L'augmentation des prix n'épargne aucun produit. Il est vrai que les spéculateurs tapis dans l'ombre et qui décident des prix au niveau des marchés, n'hésitent nullement, dans leur esprit mercantile, à s'autoriser une plus-value sur le produit commercialisé qui dépasse de loin la marge autorisée. Le prix de la pomme de terre, le produit le plus prisé par la famille algérienne, n'a pas tardé à double, pour atteindre les 50 DA. La tomate fraîche, chèrement cotée à 80 DA, peut s'offrir une bonne rougeur d'une grosse légume. L'oignon est à 40 DA, pour pleurer au mieux les 1 200 centimes du bon vieux temps, pas celui actuel tourné en navets pour une valeur de 100 DA. Allons, trêve de salades ! La feuille, recommandée même aux malades, est d'ailleurs aussi verte qu'un poivron, ce piment doux cédé à 80 DA. Et puis pourquoi ne pas voir du côté de la courgette et l'autre légumineuse qui disent qu'à 120 DA, ce n'est pas la fin des haricots ? Dans ce sens, il n'y a qu'à demander obséquieusement son avis sur la rondelette somme de 350 DA à monsieur si… tronc, pardon citron. Et qu'en est-il de ses frères en verger ? Pas si poires que ça vendues à 160 DA, elles rivalisent avec les bananes que l'on croyait sans pépin. Quant à la pomme, elle est écoulée au même prix. Entre 40 et 60 DA chapeau melon ! Pour les dattes idem la pastèque. De là à débourser 350 DA pour les dattes… le régime sera encore date. Les viandes blanches, le petit pou… laid, même déplumé, garde de bonnes ailes pour son envol (280 DA). Concernant les viandes rouges, pas touche, ça vaut 900 DA les deux livres. Loin de toute plaisanterie saumâtre, l'ail plus qu'indispensable en …face, arrache à plus de 400 DA, son équivalent interjectif, aïe ! Expression d'une douleur lancinante toujours là ; récurrente, elle pénalise des millions de citoyens déjà confrontés à un pouvoir d'achat dérisoire. **H. T.**

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE L'ASSOCIATION EL-AMAN

Les consommateurs doivent faire valoir leurs droits et dénoncer les abus



Des équipes de jeunes d'association El-Aman se sont déployés en force, ce week-end, sous un pavillon installé à la Grande Poste, pour sensibiliser les citoyens sur leurs droits en leur qualité de consommateurs.

La sensibilisation aux atteintes des droits s'étend à tous les niveaux. Cependant, pour cette campagne, le thème retenu s'appuie sur deux sujets de l'actualité toute proche : l'Aïd-el-Adha et la rentrée scolaire. Très souvent, dans nos mentalités, lorsqu'on est victime d'une malversation en tant que consommateur, on se dit «maâlich», (ça ne fait rien), et on accepte cette situation pénible sans se défendre.
Malheureusement, ces situations surviennent dans tous les domaines.
Pour notre santé quand nous n'arrivons pas à nous soigner, pour les produits achetés ne répondant pas aux normes requises, et aussi pour nos droits abandonnés quand il s'agit de réparer une injustice. L'association El-Aman nous demande de ne pas baisser les bras.
Il faut lutter, défendre et réclamer ses droits, tout en dénonçant les abus. C'est un acte de civisme qui non seulement sera profitable mais évitera que le problème se pose à nouveau pour soi-même mais aussi pour les autres membres de la société. Pour rappel, le commerçant a des devoirs envers le consommateur.
Il doit lui faire bon accueil, bannir les différences entre les clients, exposer dans les espaces adéquats sa marchandise, loin du soleil et des insectes, avec affichage des prix justes et raisonnables. Il se doit aussi de respecter les horaires d'ouverture. Parmi les nombreux cas traités dans le cadre de la protection du consommateur par l'association El-Aman depuis 2014 et qui ont trouvé une solution heureuse, on peut citer cette personne qui se désolait de ne plus retrouver ses bagages disparus à l'aéroport Houari-Boumedienne mais qui a pu les récupérer grâce à l'intervention de cette association.
Pour l'Aïd-el-Adha, fixé pour vendredi, El-Aman donne des recommandations aux citoyens pour qu'ils soient vigilants et évitent ainsi les désagréments en tant que consommateur. Il est recommandé de n'acheter son mouton que dans les points de vente agréés et de faire en sorte que les dépenses occasionnées par cette fête fassent l'objet d'un budget familial prévu longtemps à l'avance.
Cette anticipation concerne également la rentrée scolaire toute proche.
Là également, l'association El-Aman recommande aux familles de n'acheter les articles scolaires que dans les commerces spécialisés, faisant le choix de la production locale, et ce afin de sensibiliser et d'attacher l'enfant au produit national, éveillant en lui le sentiment de patriotisme. Dans ces situations aussi objectives et positives pour le consommateur, il est bon de connaître le numéro de téléphone de l'association El-Aman : (023) 28.00.38.

Kamel Cheriti

AID EL-ADHA

Les gestionnaires des services publics de l'eau et de l'assainissement mobilisés

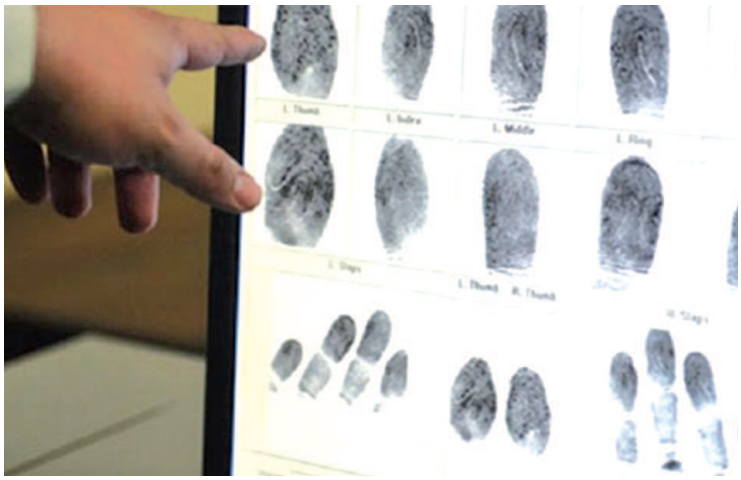
EN PRÉVISION de l'Aïd El-Adha, le ministre des Ressources en eau, Hocine NECIB, a réuni, ce samedi 26 août 2017, les différents gestionnaires des services publics de l'eau et de l'assainissement (ADE, ONA, SEAAL, SEOR, SEACO) à l'effet d'examiner le dispositif spécial mis en place pour assurer un service public de l'eau et de l'assainissement continu et de qualité durant les jours de fête de l'Aïd El-Adha, prévues les 1er et 2 septembre 2017.
De prime abord, le Ministre a rappelé aux responsables de l'ADE, SEAAL, SEOR et SEACO leur part de responsabilité dans le bien-être des citoyens. « Il appartient à chacun de vous de prendre toutes les mesures pour que nos concitoyens profitent au maximum de ces moments de fête dans la sérénité et le confort «, a-t-il prévenu. Ce dispositif spécial concerne aussi bien le volet lié à la mobilisation de la ressource en eau que celui de l'organisation des moyens d'intervention humains et matériels. Le ministre a exigé la mobilisation de tous et à tous les niveaux. La mobilisation et l'organisation des moyens humains et matériels ainsi que la communication en direction des usagers ont été les maîtres, mots de cette réunion. « Il faut agir par anticipation ; pas de place à l'improvisation pour assurer une organisation sans faille», a-t-il insisté.
De leur côté, les gestionnaires des services publics de l'eau ont tenu à rassurer que toutes les mesures ont été prises pour que les fêtes de l'Aïd se passent dans de bonnes conditions. Un dispositif exceptionnel est élaboré et sera mis en œuvre deux jours avant les fêtes et encore deux jours après. Il consiste à garantir la disponibilité de la ressource en eau, à s'assurer du bon fonctionnement des installations hydrauliques, à veiller au remplissage de tous les réservoirs, à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, à assurer la permanence à tous les niveaux de responsabilité et à renforcer la communication en direction des usagers.
Ainsi, s'agissant de la ressource en eau et en dépit de la baisse du niveau de remplissage de certains barrages, le ministre a demandé d'examiner la possibilité d'allouer, à titre exceptionnel, des volumes supplémentaires durant ce weekend de fêtes et à optimiser la production des différentes stations de dessalement d'eau de mer.
Sur le plan de la ressource humaine, une permanence est assurée pendant deux jours et à tous les niveaux du service, soit de de la production à la distribution en passant par le contrôle de la qualité et l'intervention sur les réseaux. Une permanence est également prévue au niveau de l'administration centrale et sera assurée, par intermittence, par plusieurs cadres supérieurs de rang de directeur central.
Par ailleurs, NECIB a exigé l'envoi à la permanence centrale, assurée au niveau du ministère, de bulletins de renseignements quotidiens (BRQ) portant sur l'état du service et le signalement de tout incident éventuel, et ce, toutes les deux heures, notamment durant la période matinale où la consommation pourrait enregistrer des pics.
Sur le plan matériel, des camions citernes seront prêts à intervenir en cas de coupure d'alimentation en AEP dues à des cases accidentelles ou à de coupures d'énergie. En outre, le ministre a demandé de veiller à la disponibilité des pièces de rechange et pompes pour parer aux pannes qui pourraient survenir sur les installations hydrauliques.
En s'adressant aux responsables de l'ADE, le ministre a demandé de prendre en charge, à titre exceptionnel, l'alimentation par camions-citernes des zones éparses dont le service public de l'eau et de l'assainissement est assuré par les communes.
Le volet assainissement n'est pas en reste. Les gestionnaires de ce service ont été appelés à effectuer les opérations de surveillance et de curage des réseaux d'assainissement avant le jour de l'Aïd pour éviter toute obstruction, à maintenir en état de fonctionnement les stations de relevage pour permettre l'écoulement des eaux usées, et à maintenir les équipes d'intervention en alerte notamment en cas de pluie.
Là aussi, une permanence renforcée est prévue est sera assurée par plusieurs équipes constituées d'agents d'exploitation et de cadres. En plus de la mobilisation de 230 camions hydro-cureurs.

T. R.

MEURTRES, ATTEINTES AUX PERSONNES ET AUX BIENS PRIVÉS

LES AUTEURS DE 99 CRIMES DÉMASQUÉS PAR AFIS

Le citoyen est devenu le cercle principal de l'équation sécuritaire dans la lutte contre la criminalité organisée dans les banlieues. C'est ce qu'a révélé hier la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans d'un communiqué portant bilan de la criminalité urbaine durant le mois de juillet passé, où la participation du citoyen a été déterminante.



Plus de cent personnes impliquées dans des dizaines d'affaires criminelles perpétrées durant le mois de juillet passé ont été interpellées grâce au système AFIS (Système Automatisé d'identification des empreintes digitales), mais surtout grâce à la contribution significative des citoyens, a-t-on rapporté dans un communiqué de la DGSN.

Le travail accompli par les services de police judiciaire, qui ont pu identifier scientifiquement les auteurs, a été également un précieux apport ayant permis la neutralisation de plusieurs réseaux de trafic.

Selon le communiqué de la Direction des relations publiques de la DGSN, les services de police judiciaire de la DGSN) ont traité durant le mois de juillet 2017 99 affaires criminelles liées aux atteintes aux personnes et aux biens, tout en réussissant à identifier les auteurs présumés grâce au système automatisé d'identification des empreintes digitales (AFIS).

L'exploitation par les stations principales de l'identité judiciaire ,des traces papillaires inconnues enregistrées dans la base des données du système AFIS a permis de résoudre sept affaires criminelles se traduisant par trois affaires de vol par effraction, une de trafic et commercialisation de stupéfiants, deux de vol et une affaire d'homicide volontaire.

Les stations principales et secondaires de l'identité judiciaire relevant des 48 sûretés de wilaya, par leurs stations d'enrôlements et multifonctions AFIS, ont également solutionné 77 autres affaires durant cette même période, à savoir : dix-neuf affaires de vol par effraction, douze de vol à la roulotte, quatre de vol de véhicule, sept de vol, une de vol avec de fausses clés, quatorze de faux et usage de faux, cinq de vol par escalade, cinq affaires de tentative de vol, quatre de dégradation de bien d'autrui, deux de vol à l'étalage, une d'examen de situation, une de recel, de vol par effraction au préjudice d'un local commercial et enfin une affaire d'escroquerie.

Par ailleurs, la technique du système automatique d'identification des empreintes digitales (AFIS), à laquelle la Sûreté nationale a recours de plus en plus, a permis de faire la lumière sur des affaires criminelles qui remontent à des décennies. Certaines de ces affaires datent des années 80 et 90, et les auteurs des crimes commis à cette époque ont été identifiés et arrêtés après des années de cavale. Sachant sa grande importance dans le traitement des crimes, la DGSN a introduit le système AFIS en 1999, avant sa modernisation en 2010.

A cette époque, le choix a été porté sur les américains de la société 3M Cogent Systems qui, pour la première fois, sera utilisé par la DGSN pour contrer la grande et la petite criminalité dans les milieux urbains et au niveau des frontières du pays. Aujourd'hui, installé au sein de tous les services confondus de la Sûreté nationale, le système automatique d'identification des empreintes digitales (AFIS) est devenu une pièce maitresse dans le traitement des affaires criminelles. Le système AFIS participe pleinement aux enquêtes qui sont menées par les éléments de la Police judiciaire, tout comme il assiste, voire contribue aux grands efforts des enquêteurs, et c'est grâce aussi à ce système que les auteurs de crimes sont identifiés à partir de leurs empreintes digitales.

Le système AFIS a connu une véritable modernisation et un large déploiement opérationnel au niveau des 48 Sûretés du pays. Sa base de données décadactylaire compte aujourd'hui plus de deux millions de fiches personnes.

Sofiane Abi

AFFAIRE DU RESSORTISSANT FRANÇAIS IMPLIQUÉ DANS UNE AFFAIRE DE DROGUE

Le pourvoi en cassation du procureur accepté

LE PRÉSIDENT de la chambre criminelle de la Cour suprême, après consultation de ses conseillers, a répondu favorablement au pourvoi en cassation du procureur général, jugeant que la procédure entamée est fondée. Pour rappel, le procureur général du tribunal criminel d'Alger a introduit au lendemain du verdict, un pourvoi en cassation à la chambre criminelle de la Cour suprême concernant le verdict prononcé à l'encontre du ressortissant français Louis David Morgadou, lequel a été condamné à dix ans de prison ferme assortis de deux millions de dinars.

Le représentant du parquet général a estimé que la peine prononcée contre le mis en cause ne convenait nullement avec la gravité des faits qui lui ont été reprochés que ce soit au niveau de l'enquête préliminaire ou au cours de l'instruction judiciaire.

L'inculpé, qui a été reconnu coupable des chefs d'inculpation retenus à son encontre par les juges de la chambre d'accusation d'Alger, a été, rappelons-le, arrêté par les éléments de la police judiciaire de la sûreté d'Alger qui ont été informés par les services de la douane algérienne, en possession de pas moins de 26 kg de cannabis qu'il dissimulait soigneusement dans son véhicule de marque 4X4. L'inculpé qui a presque purgé sa peine car il ne lui reste que six mois pour quitter sa cellule de la prison d'El-Harrach avait été appréhendé par les services de sécurité peu après sa descente du bateau Tassili. Lors de son passage à la barre, il avait reconnu s'être mis d'accord avec son complice répondant aux initiales Kh. O., de surcroît un Algérien qui vivait dans une petite bourgade située à quelques kilomètres de Nice, pour faire écouler pas moins de 26 kg de cannabis et ce après lui avoir remis 1 500 euros et lui mettre le véhicule à son nom. Il a tenu à préciser au juge en charge du dossier que la marchandise en question allait être acheminée vers la ville marocaine de Meknès via Maghnia. Le procureur général a requis vingt ans de réclusion criminelle contre le mis en cause, estimant que toutes les preuves légales et matérielles relatives à l'accusation sont formelles, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle celle de (faire passer pas moins de 26 kg de cannabis).

La douane algérienne, constituée partie civile dans cette affaire, a sollicité une réparation matérielle de deux millions de dinars en sus de la saisie de la quantité de drogue. Quant à l'avocat du mise cause Me Farouk Ksentini a sollicité la requalification des faits reprochés à son client au cours de l'instruction judiciaire : faire circuler illégalement une importante quantité de drogue et non trafic international de drogue.

Il convient de signaler que Louis David Morgadon a écopé lors de son premier jugement tenu en 2009 ; de la même peine, soit dix ans de réclusion criminelle.

Redouane Hannachi

ILS UTILISAIENT DE FAUX DOCUMENTS POUR COMMETTRE LEURS FORFAITS

18 individus impliqués dans des retraits illicites de comptes CCP arrêtés à Constantine

DIX-HUIT personnes impliquées dans une affaire de falsification de documents officiels ainsi que de faux et usage de faux ont comparu, à la fin de la semaine, devant le représentant du ministère public. Les mis en cause, accusés de constitution de groupe de malfaiteurs dans le but d'escroquerie, devront répondre des chefs d'accusation retenus contre eux pour avoir usé de faux documents dans le but de commettre des escroqueries, notamment des opérations de retrait d'importantes sommes d'argent auprès de guichets de poste, ou encore dans l'objectif de falsifier des casiers judiciaires.

Le pot-aux-roses de cette affaire a été découvert à la suite de soupçons émis par les services de la poste sur l'identité d'un homme originaire d'une wilaya limitrophe de la capitale de l'Est, lequel s'était présenté pour retirer une somme d'argent. Alertés, les services de la brigade économique de la police judiciaire de Constantine, après avoir appréhendé la personne soupçonnée et à la suite d'investigations plus approfondies, réussiront à démanteler tout un réseau. Au total, dix-huit personnes issues de plusieurs wilayas de la région seront identifiées et arrêtées.

Après perquisition du domicile de l'un des inculpés, les enquêteurs procèderont à la saisie du matériel destiné aux opérations de falsification dont deux micro-ordinateurs, apprend-on auprès de la sûreté de wilaya.

La même source précise qu'au moins seize opérations de retrait illicite d'un compte CCP appartenant à une personne décédée ont été effectuées, dont le montant global a été évalué à plus de 85 millions de centimes.

Amine B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIRTOUTA
COMMUNE DE BIRTOUTA
Le numéro d'identification fiscale (NIF) : 410002000016085010 35

D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°11/2017

PORTANT LA CORRECTION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET N° 07/2016

Conformément aux articles 52 et 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de la commune de Birtouta informe de la correction de l'avis d'attribution provisoire N° 07/2016 paru dans le journal le Jeune Indépendant le 29/12/2016 et

El Mouharir El Youmi le 29/12/2016 que l'attribution provisoire s'est faite comme suit :

Intitulé du projet	Entreprise	L'offre financière après application de nouveaux taux de la TVA 19 %
Travaux d'aménagement extérieur cité 32 logts LSP et route cité 294 logts vers boulevard B2 AADL, centre-ville Birtouta	ETPH KADI MAHFOUD	8.351.777,00 DA

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant du 27/08/2017 / ANEP N° 521450

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : M'SILA
DAIRA : HAMMAM DALAA
COMMUNE : HAMMAM DALAA
Numéro d'identification fiscale : 0984428039000135

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'Assemblée populaire communale de HAMMAM DALAA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 2ème avis d'appel d'offres national ouvert N° 05/2016, relatif à l'opération portant : **Etude et réalisation réseau d'assainissement afin d'éliminer les points noirs au Centre-ville (lot réalisation), paru dans les journaux nationaux ci-après:**

- **Le journal *El Mihwar* en date du 26/07/2017**
- **Le journal *le Jeune Indépendant* en date du 26/07/2017**

Qu'après réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le 22/08/2017, propose l'attribution provisoire du marché à l'entreprise citée ci-dessous :

Nom du projet	L'entreprise	Montant de l'offre DA	Délais de réalisation	Note de l'offre technique	Numéro d'identification fiscale	Observation
Etude et réalisation réseau d'assainissement afin d'éliminer les points noirs au Centre-ville (lot réalisation)	SAAI ALI Entreprise de travaux bâtiment et hydraulique – Cité El Amire Abd Elkader – Beni Ielmane – M'SILA	29.573.094.60	180 jours	80/66	796528450005715	Moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de pouvoir public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire son recours auprès de la commission des marchés publics communale dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.

Le président de l'APC Hammam Dalaa

Le Jeune Indépendant du 27/08/2017 / ANEP N° 521529



PYONGYANG INFLEXIBLE

Trois missiles nord-coréens tirés samedi matin

La Corée du Nord a tiré samedi matin plusieurs projectiles de courte portée dans la mer à partir de sa côte est, ont annoncé les armées américaine et sud-coréenne.



Le commandement Pacifique américain a annoncé avoir détecté trois tirs de missiles balistiques étalés sur une période de 20 minutes. Aucun des missiles n'a atteint sa cible. L'un a explosé presque aussitôt après son lancement et les autres en vol. Les projectiles ont été lancé de la province de Kangwon dans l'est de la Corée du Nord et ont volé dans une direction nord-est pendant environ 250 kilomètres avant de tomber dans la mer du Japon, indique le bureau sud-coréen de l'état-major des armées.

Le commandement Pacifique estime que ces missiles ne constituent pas une menace pour le territoire américain ni pour l'île américaine de Guam que la Corée du Nord a menacé de noyer dans une «mer de feu».

Située à 3.400 km environ au sud-est de Pyongyang, l'île de Guam abrite une base militaire américaine avec un escadron de sous-marins, une base aérienne et un groupe de garde-côtes. Ces trois tirs de missiles sont les premiers par la Corée du Nord depuis le tir d'un missile balistique intercontinental le 28 juillet dernier, conçu pour parcourir 10.000 kilomètres et mettre à portée de frappe certaines parties du territoire américain. La région d'où les missiles ont été lancés samedi, Kittaeryong, est un site militaire connu, utilisé régulièrement par la Corée du nord pour les missiles de courte portée, commente Kim Dong-yub, expert militaire à l'Institute for Far Eastern Studies à Séoul. Ces missiles, ajoute-t-il, ne sont pas a priori des nouveaux projectiles, mais plutôt une réponse aux manœuvres en cours entre les Etats-Unis et la Corée du Sud.

Attaque « simulée » de la Corée du Sud

Alors que tous les regards étaient tournés vers les nouveaux tirs nord-coréens, Pyongyang a annoncé que le dirigeant Kim Jong-un avait supervisé un exercice militaire simulant un assaut des forces spéciales nord-coréennes sur des îles de la Corée du Sud.

Les militaires nord-coréens ont simulé une invasion dans les îles de son voisin du sud, Baengnyeong et Yeonpyeong, situées dans une zone de tensions, près de la frontière occidentale du pays, relate l'agence Yonhap. Cette démonstration de force intervient en pleine tension sur la péninsule a été supervisés par le numéro un nord-coréen Kim Jong-un. Au cours de l'attaque simulée, des «avions nord-coréens ont frappé plusieurs cibles» alors que des lanceurs de missiles ont tiré des salves en direction des îles censées imiter Baengnyeong et Yeonpyeong.

Des forces spéciales prenaient les îles d'assaut en canots pneumatiques ou en parachute et «annihilaient l'ennemi», selon l'agence de presse nord-coréenne KCNA. «Kim Jong-un a exprimé sa grande satisfaction devant le succès» de cet exercice, a indiqué l'agence. La Corée du Nord a tiré samedi matin plusieurs projectiles de courte portée dans la mer à partir de sa côte est. Les projectiles ont été lancés de la province de Kangwon dans l'est de la Corée du Nord et ont volé dans la direction nord-est pendant environ 250 kilomètres avant de tomber dans la mer du Japon, selon le bureau sud-coréen de l'état-major des armées.

D. Z. et agences



LA PRESSE BRITANNIQUE MARTÈLE

Assad est là pour rester !

LE QUOTIDIEN britannique The Times a fait part d'un changement radical dans la politique des puissances occidentales et régionales sur la Syrie. Leur nouvelle position est qu'ils admettent désormais le maintien du président syrien Bachar al-Assad à la tête de l'Etat syrien et qu'il peut aussi se porter candidat aux élections.

D'après le journal, cette position a été transmise à l'opposition syrienne, lors de la dernière rencontre organisée dans la capitale saoudienne Riyad. Comme quoi, celle-ci n'avait plus aucun choix que d'accepter le maintien de M. Assad et qu'il n'est plus désormais utile d'entraver les discussions sur l'avenir de la Syrie en insistant sur son départ.

Le ministre des Affaires étrangères britannique Boris Johnson a évoqué cette nouvelle approche lors d'un entretien radiodiffusé. « Nous réclamions son départ de M. Assad comme condition préalable. Maintenant nous disons qu'il doit partir mais dans le cadre de la phase transitoire et qu'il a le choix s'il le voulait de se porter candidat aux élections démocratiques ». Selon The Times, les diplomates expliquent ce changement graduel de position comme étant dicté par les faits sur le terrain. Elle est partagée aussi bien par la Grande Bretagne que par les autres partenaires occidentaux ainsi que leurs alliés régionaux.L'un des interlocuteurs de l'opposition syrienne, Yahia al-Aridhi a dit être profondément bouleversé par les pays occidentaux qui d'après lui « se sont bornés à soutenir la destitution de M. Assad par les paroles et non par les faits », déplorant que « leurs intérêts prévalent sur leur éthique ».

R. I.

DAECH VAINCU EN IRAK

Le centre de Tal Afar libéré

LES forces irakiennes ont reconquis le centre de Tal Afar, au septième jour de l'assaut lancé sur l'un des derniers bastions terroristes en Irak. Début juillet, les forces irakiennes reprenaient Mossoul, deuxième ville d'Irak et ancien plus gros bastion de la milice terroriste Daech dans le pays, mettant fin au bout de neuf mois de combats meurtriers à trois années d'occupation terroriste.

En même temps, les deux ministres français des Affaires étrangères et des Armées se trouvaient ce samedi en Irak pour parler lutte contre Daech et la reconstruction de ce pays estimée à près de 1000 milliards de dollars. Dimanche, les troupes gouvernementales et les unités paramilitaires du Hachd al-Chaabi, appuyées par la coalition emmenée par les Etats-Unis, lançaient l'assaut sur Tal Afar, à 70 kilomètres à l'ouest de la ville septentrionale de Mossoul. En moins d'une semaine, elles ont rapidement progressé dans la cité historique où vivaient jusqu'à l'arrivée des terroristes en 2014 quelque 200.000 habitants. Elles tiennent aujourd'hui la quasi-totalité de la ville, et notamment son centre-ville et sa citadelle ottomane. Mais les combats se poursuivent, a indiqué le général Abdelamir Yarallah, chef des opérations militaires de la bataille de Tal Afar, notamment pour reprendre la localité d'al-Ayadieh, à 15 kilomètres au nord et stratégiquement située sur la route reliant Tal Afar à la frontière syrienne.

Samedi, elles ont repris six nouveaux quartiers de Tal Afar, dans le nord de la ville, dont celui de la citadelle ottomane, au cœur du dernier bastion terroriste de la province septentrionale de Ninive, où se trouve Mossoul.

L'offensive sur Tal Afar, ne cessaient de répéter les commandants militaires au front, serait bien plus rapide que celle de Mossoul et les Irakiens, promettaient-ils, pourront célébrer la victoire pour ou avant la fête musulmane de l'Aïd al-Adha, célébrée le 2 septembre en Irak. Tal Afar n'est ni aussi grande ni aussi symbolique que Mossoul, mais sa reprise est une étape majeure dans l'offensive, tant en Irak qu'en Syrie voisine. La reconquête de la ville, assurent autorités irakiennes et coalition internationale, rendrait encore plus difficile tout passage d'armes et de miliciens entre l'Irak et la Syrie, où Daech est également la cible de multiples assauts.

R. I.



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

L'ALGÉRIE UN EXEMPLE CONCRET

Le phénomène migratoire entre effervescence et réalité

Par un retournement de situation géopolitique les pays du sud deviennent des sous-traitants de la migration. La situation des migrants a connu une effervescence médiatico-politique qui a conduit à un amalgame dans les propos ou déclarations des différents responsables ou hommes politiques sur ce phénomène transnational qui embarrasse les autorités nationales et pourrait connaître des débordements difficilement contrôlables.

Par Safi Benaissa





C'est fausser le débat que de poser cette problématique de la migration sous l'angle des droits de l'homme ou de l'entraide africaine, en forçant le trait par la convocation d'illustres africains – l'Algérie serait-elle devenue indigne (!?) – qui ont plutôt lutté contre la colonisation et l'apartheid (C. Amilcar, Fanon, A. Césaire et plus près de nous Mandela) ni tomber dans le piège « de prolonger la société coloniale » A. Césaire.

Les migrations naturelles interrégionales dues aux changements climatiques ou même les transhumances humaines, ont existé aussi loin que l'on remonte dans le temps.

Elles ont toujours subsisté sous différentes formes entre des pays ou des continents dans la quête de leurs besoins, souvent pour leur survie sous des cieux plus cléments.

Plus tard, dans les temps plus modernes, c'est une migration/conquête de nouvelle terre qui s'accompagneront par des massacres et des exterminations (Les Amériques, l'Australie, la nouvelle Zélande, l'Islande) : les films western ont montré et raconté l'épopée des grandes conquêtes de l'ouest.

Dans l'histoire contemporaine, les colonisations avec la politique de colonie de peuplement, ont revêtu une forme de migration (particulièrement en Algérie) de domination.

La colonisation cause profonde de la migration

Par un retournement de situation que seule l'histoire humaine est capable d'amorcer, ce sont les autochtones des pays colonisés, dépouillés de leurs richesses naturelles et réduits à vendre leur force de travail, qui sont forcés à migrer vers les métropoles de leurs ex-colonisateurs – pour des travaux pénibles ou subalternes –.

En conséquence, la migration vers l'Europ a été provoquée pour ses besoins économiques – construction ou reconstruction par une main-d'œuvre bon marché-.

Exemple concret algérien

Pour le cas algérien, la migration a débuté dès le début du XXe pour les besoins économiques de la métropole.

« Aves les nécessités de la 1re Guerre mondiale, des combattants et des travailleurs algériens sont mobilisés les uns au front, les autres à l'usine, arrachés malgré eux à leur milieu paysan » écrit K. Bouguessa.

Les besoins de reconstruction nationale à la fin de la première guerre mondiale ont facilité et fluidifié la migration algérienne, pour être employée dans les secteurs des mines, des bâtiments et des travaux publics, malgré la levée de bouclier du colonat pour la perte de son quasi monopole sur cette main-d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Les besoins croissant du patronat métropolitain ont accentué la tendance au développement de cette migration.

Elle évoluera nettement dès la fin de la 2ème Guerre mondiale. Ce phénomène migratoire s'est amplifié autant pour des motivations économiques que sociales.

En effet, même si leurs rémunérations étaient calculées sur le minimum de base, il est nettement au-dessus de celui offert par la colonisation, dans des meilleures conditions de travail et sans subir le mépris de la colonisation.

Néanmoins, ils étaient soumis à une exploitation éhontée. « Marginalisés, exploités, dévalorisés, ils ont intériorisé la notion de rentabilité selon leur propre conception et offriront leurs services au plus offrant sans se soucier de l'appréciation de leur patronat » selon Muracciole.

L'émigration regroupée en communauté, dans la majorité des cas, de la même origine villageoise ou de douar, donc issue d'un même milieu social, de mêmes collectivités familiales ou tribales, vivant ensemble dans un contexte social et culturel qui lui était étranger, ne pouvait que reproduire leur mode de vie.

« La croyance à l'Eldorado ne se perpétue que dans la tête de ceux qui restent au sol national » écrira en substance K. Bouguessa.

Le cas algérien est à lui seul illustratif des causes de l'émigration provoquée par la colonisation etnon l'émigration choisie.

Dissolution communautaire comme facteur de migration

Tous les migrants du sud sont les victimes de la colonisation, de l'hégémonie et de l'impérialisme occidental.

L'exploitation des ex-colonies a multiplié les richesses de ces exploiteurs, les rendant encore plus puissants, militairement et économiquement, augmentant ainsi leurs capacités techniques et technologiques, avec l'amélioration de plus en plus grande de la qualité de vie de leurs populations.

Plus tard l'attrait de cette société de consommation bâtie sur les ruines des pays du sud fait croire à ces ex-damnés spoliés par cet occident qu'elle court vers l'Eden.

Les guerres civiles, les conflits violents, les crises économiques dans les pays du sud et même le changement climatique sont provoqués par ces puissances, poussant malheureusement leurs victimes à la mobilité et à la migration.

C'est le néocolonialisme par sa nouvelle forme de domination économique qui a fait main basse sur leurs richesses naturelles en privilégiant des intérêts contradictoires des uns, les profits au détriment des autres, par l'instauration de rapports de force en sa faveur.

Culpabiliser aujourd'hui les pays africains pour une mauvaise gouvernance reviendrait à blanchir l'occident de ses pillages et de ses turpitudes.

Ces pays avaient été bouleversés dans leur organisation sociale et économique. Ils avaient leurs propres cultures et traditions. Ils vivaient en harmonie et en bonne intelligence avec leurs systèmes tribaux ou patriarcaux. Avec leurs mœurs et selon leurs rythmes.

C'est le monde occidental qui s'est introduit chez eux par effraction. Pour mieux les dominer.

Il les a discriminés, maintenus dans l'ignorance, exacerbant la division des ethnies. Des bienfaits de la civilisation étaient l'apanage des blancs.

Digression

Alors que cet occident s'était déchiré pendant des siècles, sous la domination du régime féodal, les guerres de religion, l'absolutisme royal avec ses pouvoirs spirituels et temporels, la révolution bourgeoise avec les horreurs de ses décapitations, suivie de guerre civiles et de luttes sanguinaires ouvrières contre un capitalisme sauvage et inhumain, qui ont continué sous d'autres formes jusqu'à la première moitié du XX siècle, en passant par deux guerres mondiales effroyables pour la suprématie et la domination économique, pour la conquête des droits sociaux des travailleurs qui si, aujourd'hui sont enviés par ceux des pays sous-développés, ne seront jamais assouvis tant que l'antagonisme des classes subsiste.

Voilà quelle a été et est la civilisation occidentale. Son accouchement a été douloureux pour sa population pour devenir sélective vis-à-vis des autres populations et les soumettre à leur diktat politique et économique.

Un pamphlet écrit par un africain dans le contexte colonial résume tous les abominations que lui avait inspiré la civilisation coloniale.

Suivra


تحت الرعاية السامية لفخامة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة
وإشراف وزارة الثقافة ووزارة الداخلية والجماعات المحلية والتهيئة العمرانية
الديوان الوطني للثقافة والإعلام والديوان الوطني لحقوق المؤلف والحقوق المجاورة
ONDA
Carrefour de la création et du talent
ONCI
قافلة صيف الجزائر
البرنامج
بمساهمة :
Anep
www.anep.dz
Caravane 01
Skikda: Ain Kechra, Ben Azouz, Oum Toub — 18 aout 2017, 19 aout 2017, 20 aout 2017
Annaba: Annaba, El Hadjar, Chetaibi — 21 aout 2017, 22 aout 2017, 23 aout 2017
Guelma: Guelma, Ain Makhlouf, Hamam Nbailis — 24 aout 2017, 25 aout 2017, 26 aout 2017
EL Taref: EL Taref, El Kala, Bouteldja — 27 aout 2017, 28 aout 2017, 29 aout 2017
Caravane 02
Setif: Setif, Bir Al Arch, Bouandes — 17 aout 2017, 18 aout 2017, 19 aout 2017
Constantine: Constantine, Zirout Youcef, Khroub — 20 aout 2017, 21 aout 2017, 22 aout 2017
Mila: Mila, Rouached, Oued Endja — 23 aout 2017, 24 aout 2017, 25 aout 2017
Jijel: Jijel, Texenna, Sidi Maarouf — 26 aout 2017, 27 aout 2017, 28 aout 2017
Caravane 03
Tizi Ouzou: Ouadhia, Tigzirt, Boghni — 17 aout 2017, 18 aout 2017, 19 aout 2017
Bouira: Bouira, Bordj Akhriss, Bir Ghbalou — 20 aout 2017, 21 aout 2017, 22 aout 2017
BBA: B . BouArreridj, Ait Taghrout, Djaafra — 23 aout 2017, 24 aout 2017, 25 aout 2017
Bejaia: Bejaia, Aokas, Seddouk — 26 aout 2017, 27 aout 2017, 28 aout 2017
Caravane 04
Boumerdes: Thenia, Naciria, Baghlia — 17 aout 2017, 18 aout 2017, 19 aout 2017
Alger: El Harach, Hussein Dey, Chéraga — 20 aout 2017, 21 aout 2017, 22 aout 2017
Blida: Blida, Mouzaia, Meftah — 23 aout 2017, 24 aout 2017, 25 aout 2017
Médéa: Médéa, Souagui, Seghouane — 26 aout 2017, 27 aout 2017, 28 aout 2017
Caravane 05
Ttipaza: Fouka, Damos, Sidi Amar — 17 aout 2017, 18 aout 2017, 19 aout 2017
Ain Defla: Hammam Righa, Ain Defla, Djendel — 20 aout 2017, 21 aout 2017, 22 aout 2017
Tissemsilt: Tissemsilt, Ammari, Bordj El Amir — 23 aout 2017, 24 aout 2017, 25 aout 2017
Tiaret: Tiaret, Hamadia, Ksar Chelala — 26 aout 2017, 27 aout 2017, 28 aout 2017
Caravane 06
Chlef: Chlef, El MARSSA, Abou El Hassan — 17 aout 2017, 18 aout 2017, 19 aout 2017
Relizane: Relizane, Djidioua, Mendes — 20 aout 2017, 21 aout 2017, 22 aout 2017
Mostaganem: Mostaganem, Achaacha, Mesra — 23 aout 2017, 24 aout 2017, 25 aout 2017
Mascara: Mascara, Bou Hanifia, Oued El Abtal — 26 aout 2017, 27 aout 2017, 28 aout 2017
Caravane 07
Oran: Oran, Oued Tlelat, Gdyel — 17 aout 2017, 18 aout 2017, 19 aout 2017
Ain Timouchent: Ain Timouchent, El Malah, Ain El Arbaa — 20 aout 2017, 21 aout 2017, 22 aout 2017
Tlemcen: Ouled Mimoun, Hennaya, Mansourah — 23 aout 2017, 24 aout 2017, 25 aout 2017
Sidi Bel Abbes: Sidi Bel Abbés, Ain El Berd, Sidi Ali Benyoub — 26 aout 2017, 27 aout 2017, 28 aout 2017
Caravane 08
Saida: saida, Ouled Brahim, Youb — 18 aout 2017, 19 aout 2017, 20 aout 2017
El Djelfa: Messad, Charef, El Idrissia — 21 aout 2017, 22 aout 2017, 23 aout 2017
Laghouat: Laghouat, Ksar El Hirane, Sidi Mekhlouf — 24 aout 2017, 25 aout 2017, 26 aout 2017
El Bayadh: Gherdaia, El Meniaa, Guerrara — 27 aout 2017, 28 aout 2017, 29 aout 2017
Caravane 09
Msila: Ben Srour, Hammam Dalaa, Msila — 17 aout 2017, 18 aout 2017, 19 aout 2017
Biskra: Biskra, Sidi khaled, Ouled Djellal — 20 aout 2017, 21 aout 2017, 22 aout 2017
Khenchla: Khenchela, Chechar, Babar — 23 aout 2017, 24 aout 2017, 25 aout 2017
Batna: Batna, Bouzina, El Madher — 26 aout 2017, 27 aout 2017, 28 aout 2017
Caravane 10
Oum El Bouaghi: Ain Kercha, Ain fekroune, Ain mlila — 18 aout 2017, 19 aout 2017, 20 aout 2017
Tébessa: Tebessa, Ouenza, Bir Mokkadem — 21 aout 2017, 22 aout 2017, 23 aout 2017
Souk Ahras: Souk Ahras, Heddada, Sedrata — 24 aout 2017, 25 aout 2017, 26 aout 2017
El Oued: El Oued, Taleb Larbi, Hassi Khelifa — 26 aout 2017, 27 aout 2017, 28 aout 2017
www.onci.dz
www.onda.dz
onci.dz
ONDA Algerie
twitter.com/onci
onciofficiel

L'hyper-éducation ou comment rendre des enfants malheureux

Même si cela ne semble pas être le plus adapté pour prendre soin d'eux, il est évident que l'hyper-éducation de nos enfants peut les faire devenir des personnes peu sûres d'elles et avec un fort potentiel de culpabilité.

L'hyper-éducation se définit comme l'attention excessive aux enfants. Beaucoup de gens la voient comme un terme de plus, et même comme une manière de mettre en cause la façon d'éduquer les enfants. Il ne faudrait pas porter attention à l'éducation des plus petits ? Où se trouve la limite ? Tout enfant a besoin de l'affection et de l'attention continue de ses progéniteurs, d'où le fait que parfois, il est difficile de savoir où se trouve l'équilibre. En réalité, la limite est établie à l'endroit de la frontière sur laquelle on permet l'épanouissement personnel des enfants sans tomber dans la toxicité émotionnelle. L'éducation, ce n'est pas du contrôle, car éduquer, ce n'est pas asphyxier et encore moins couper les ailes de ses enfants qui devront être adultes demain, et capables de prendre des décisions ainsi que d'être responsables de leur propre vie. Cependant, le terme « hyper-éducation » implique plus de choses que ce que nous pensons.



L'hyper-éducation ou le poids de la surprotection

Le plus curieux de ce type de comportement est que les parents sont très investis dans chaque aspect de la vie de leurs enfants : école, sport, loisirs, alimentation, amitiés…Ils sont « hyper-présents » et pensent que grâce à cela, ils agissent comme les meilleurs progéniteurs du monde, et que leur éducation est la meilleure des éducations. Pourtant, l'équilibre émotionnel et personnel des enfants est très éloigné du reflet du bonheur.

Conséquences de l'hyper-éducation : la déception

Les parents ont intériorisé ce qu'est pour eux l'enfant idéal et de plus, ils s'incluent eux-mêmes dans cette sphère de perfection comme des figures de référence indispensables. Cependant, au fur et à mesure que le temps passe, ils voient que parfois leurs enfants ne correspondent pas à ces idéaux et c'est alors que la déception apparaît. Quand un enfant perçoit la déception dans le regard de ses parents, il commence à se construire sur un sentiment d'échec et d'infériorité.

Anxiété et stress

L'hyper-éducation va de pair avec « l'hyper-activité éducative ». Il est commun que ces parents inscrivent leurs enfants à de multiples activités extra-scolaires, qui parfois ne les intéressent même pas.
Petit à petit, nous aurons des enfants stressés avec un niveau d'anxiété semblable à celui d'un adulte. Les parents qui s'inscrivent dans une démarche d'hyper-éducation ne tolèrent pas l'erreur chez leurs enfants. Chaque effort qu'ils font est pour éduquer des enfants compétents, vaccinés contre l'erreur et l'échec, et c'est pourtant quelque chose d'impossible.

Interdiction de se tromper

Tout enfant doit se permettre d'échouer dans quelque chose et de se tromper pour pouvoir apprendre de ses propres erreurs en toute liberté. Les enfants éduqués dans l'hyper-éducation ont tendance à être leurs propres juges. On leur a imposé une liste si longue que, lorsqu'ils perçoivent qu'ils ne vont pas être capables d'y arriver, tout s'écroule et ils culpabilisent. Ils tombent alors dans l'auto-destruction.

L'éducation avec un attachement sain pour inciter à la responsabilité

Selon une étude effectuée à l'Université de Queen, Ontario (Canada), l'une des conséquences les plus graves de l'hyper-éducation est que les enfants entre 7 et 12 ans ne savent à peine ce qu'est jouer en plein air ou interagir avec des amis. Ce sont des enfants malheureux. Nous savons qu'éduquer un enfant signifie avant tout protéger, mais cette fameuse protection doit se baser sur les aspects suivants:

Je te protège pour que tu te sentes en sécurité, et non pas « un sujet »

L'éducation avec un attachement sain est celle qui incite à la reconnaissance de l'enfant pour qu'il ait une bonne image de lui-même. Un enfant qui se sent protégé et reconnu par ses parents a une meilleure autoestime pour prendre des initiatives, pour ne pas avoir peur et pour grandir en maturité et en responsabilité. Nous vous recommandons de lire : Derrière tout enfant difficile, il y a une émotion qui ne sait pas comment s'exprimer

Je te protège en te donnant des conseils, mais en te permettant d'apprendre

Nous protégeons les enfants pour ne pas qu'ils chutent et pour qu'ils prennent le bon chemin, mais cette protection a pour objectif de les aider à trouver leur propre voie, et surtout de leur permettre de commettre leurs propres erreurs pour en tirer des leçons. Je te protège pour que tu saches que je serai toujours à tes côtés sur le chemin que tu choisis L'attachement est indispensable, surtout lors des premières années de vie des enfants. Cependant, à partir de 7 ou 8 ans, ils font un saut important en maturité. ²C'est le moment où ils exigent des droits, et où ils apprennent ce que sont les concepts de la justice et de la morale. C'est l'étape préalable à la chaotique adolescence où ils vont commencer à prendre des décisions qui peuvent nous surprendre. Écoutez-les toujours et conseillez-les chaque jour, apprenez-leur que pour être libre, il faut être responsable, que pour profiter de certains droits, il faut respecter certaines obligations. Nous devons être à l'origine d'un apprentissage basé sur l'expérience, non pas sur cette hyper-éducation qui fait taire la voix des enfants et qui leur trace des objectifs idéaux que personne ne peut atteindre.

Qu'arrive-t-il à mon organisme lorsque je ne bois pas assez d'eau ?

PLUS encore que de nous ôter la soif, l'eau nous aide à maintenir notre cerveau actif, lubrifie les muscles et favorise la purge des résidus de l'organisme.
L'eau est un liquide fondamental pour notre vie, car notre corps en a besoin pour effectuer les procédés chimiques, comme l'absorption des nutriments des aliments ou l'élimination des résidus, entre autres. Malgré cela, la majorité des gens ne consomme pas assez d'eau et, plus le temps passe plus ils présente une série de problèmes de santé. Même si l'organisme a la capacité de s'auto nettoyer, le manque d'eau peut lui compliquer la tache et provoquer à son tour une augmentation des niveaux de toxines. En conséquence, augmentent le niveau d'inflammation, le risque de maladies chroniques et une série de symptômes qui affectent la qualité de vie. Généralement, on recommande de boire au moins deux litres d'eau par jour, incluant celle des fruits, des jus naturels, des soupes etc. En ingérer moins du taux recommandé peut provoquer la déshydratation et quelques réactions qui se manifestent autant au niveau interne qu'externe.
En prenant en compte que beaucoup méconnaissent ces effets, nous allons ici partager avec vous en détail les conséquences d'une mauvaise hydratation.

Problèmes digestifs

Les difficultés dans le tube digestif sont l'une des premières manifestations de la déshydratation du corps.
Environ 98 % de la superficie de la muqueuse de l'estomac est composée d'eau et lorsqu'elle diminue, l'acide peut affecter le revêtement et provoquer l'indigestion, la pyrosis et la constipation.

Douleurs articulaires

On estime que 80 % de la composition du cartilage qui protège les articulations est fait d'eau. Aussi, lorsque l'on ne consomme pas assez d'eau, les articulations sont directement engagées.
Une personne avec une déshydratation chronique a plus de 60 % de risque de souffrir d'arthrose et d'autres problèmes inflammatoires. Cela peut également affecter les disques de la colonne vertébrale et provoquer une hernie discale.

Sécheresse de la bouche et de la peau

Au niveau esthétique la déshydratation est très évidente. La délicate couche qui recouvre la bouche se dessèche et, en n'étant pas assez humidifiée elle peut se creuser.
De la même manière cela va provoquer des altérations pour la production d'huiles de la peau et en conséquence, elle sera opaque et sèche.
Même si les produits d'application locale contribuent à y pallier, il est important de l'hydrater depuis l'intérieur pour la soulager.

Bas niveau d'énergie

Environ 90% du plasma sanguin est composé de ce liquide et, face à un bas niveau d'eau, le cœur aura des difficultés pour pomper le sang et envoyer l'oxygène à chaque cellule du corps. A cause de cela, les niveaux d'énergie diminuent et la personne aura des problèmes pour atteindre un bon rendement physique et mental.

Problèmes de reins

Comme les reins sont les organes qui se chargent de filtrer les déchets et de produire l'urine, une part très importante de leur santé dépend de l'eau. Les individus qui ne la consomment pas en quantité suffisante ont de forts taux de toxines dans le sang et ont tendance à souffrir de rétention d'eau et d'inflammation. De plus, ils deviennent davantage sujets aux infections urinaires et aux calculs rénaux.

Problèmes circulatoires

La circulation du corps devient lente à cause de la déshydratation et plus les jours passent, plus le sang peut se retenir et former des varices. Le contrôle de ce problème est très important, car à long terme il peut augmenter le risque d'une haute pression artérielle, de crise cardiaque et d'accident cérébral.

Diminution de la masse corporelle

Les muscles ont besoin d'eau pour absorber de manière adaptée les nutriments et conserver leur force.
Un organisme déshydraté peut perdre de manière significative sa masse musculaire et en même temps, être plus flasque et courir un risque de lésions. Il est primordial d'augmenter la consommation de liquides tous les jours, surtout lorsqu'on réalise des entraînements à fort impact. Ceci va maintenir à des niveaux adaptés les électrolytes, compensera la perte de liquides et évitera la future inflammation.

Augmente la dépression

Une déficience dans la consommation d'eau affecte également directement la santé émotionnelle. Sa carence dans le tissu cérébral augmente les niveaux de cortisol et, en plus d'augmenter le stress, elle peut amener à de forts épisodes de dépression.

Sensation de faim plus grande

Vous-aurez-moins-faim. Le manque de liquide dans l'organisme augmente la sensation de faim et, dans la majorité des cas, conduit à une plus grande consommation de calories que la normale.
Durant la journée on ressent le besoin d'ouvrir le frigo de manière continue et de choisir des aliments avec un quelconque contenu de liquide. Le problème c'est que, par manque d'eau, ces aliments mettent du temps à se digérer et peuvent provoquer une augmentation significative de poids. Combien d'eau consommez-vous par jour ? Maintenant que vous connaissez certains effets de la déshydratation, essayez de boire suffisamment pour garder une bonne santé.

Mise en place d'une Ligue chargée exclusivement des championnats des jeunes catégories

LA fédération algérienne de football (FAF) a annoncé la mise en place d'une Ligue chargée exclusivement des championnats des jeunes catégories.Dans le souci de valoriser les championnats des catégories de jeunes, "souvent négligés par les clubs et certaines Ligues", le président de la FAF Kheireddine Zetchi a soumis à l'approbation des membres du Bureau fédéral la mise sur pied d'une Ligue chargée exclusivement à la gestion des différents championnats des jeunes catégories et qui aura ses moyens propres (budget, sièges, administration) à même de lui garantir une autonomie sur délégation de la FAF.
La proposition a été adoptée à l'unanimité, précise l'instance fédérale.Par ailleurs, la FAF a annoncé que François Blaquart, qui était, jusqu'à avril dernier, Directeur technique national (DTN) de la Fédération française (FFF) avant de prendre sa retraite et de travailler désormais à son propre compte en qualité de consultant, sera à Alger du 11 au 13 septembre à l'invitation de la FAF afin de discuter avec lui de la possibilité d'effectuer une expertise sur une réforme de la DTN.
Kheireddine Zetchi a souligné que Blaquart s'est dit intéressé par le projet en lui-même, en attendant d'examiner sa faisabilité.

BOXE / MONDIAUX-2017 (49 KG)

L'Algérien Mohamed Yacine Touareg éliminé d'entrée

LE boxeur algérien Mohamed Yacine Touareg, engagé dans la catégorie 49 Kg des Championnats du monde qui se déroulent à Hambourg (Allemagne), a été éliminé dès le premier tour vendredi face à l'Australien Alex Winwood sur le score de (2-3). Les deux autres algériens qui participent aux Mondiaux 2017, à savoir, Mohamed Flissi et Réda Benbaziz, entreront en lice lDans la catégorie 52 Kg, Mohamed Flissi, médaillé de bronze aux Mondiaux 2015 de Doha (Qatar) et tête de série N.3, qui a été exempté du premier tour, sera opposé en 1/8 de finale au vainqueur du combat opposant le Japonais Baba Ryusei à l'Indien Bisht Kavinder.Réda Benbaziz, également exempté du 1er tour de la catégorie 60 Kg, défiera en 1/8 de finale, le vainqueur du combat entre le Mauricien Colin Jean et le Vénézuélien Luis Cabrera. Au total, 279 boxeurs représentant 85 pays sont annoncés à la 19e édition

NATATION / MONDIAUX-2017 JUNIORS (50M DOS)

Ardjoun en demi-finales

LE nageur algérien Abdellah Ardjoun s'est qualifié pour les demi-finales de l'épreuve du 50m dos des Championnats du monde juniors qui se déroulent à Indianapolis (Etats-Unis), en s'adjugeant le 13e temps des séries disputées vendredi.Ardjoun (16 ans, ASPTT Alger) a terminé à la 4e place de la 6e série avec un chrono de (26.33), alors que le meilleur temps des séries a été réalisé par l'Américain Michael Andrew (24.63).Les demi-finales du 50m dos sont prévues vendredi à partir de 23h00 algériennes, alors que la finale est programmée pour samedi, également à 23h00.Rappelons que Ardjoun avait battu à deux reprises le record d'Algérie du 100m dos lors de ces Mondiaux d'Indianapolis, mais a raté de justesse la finale de l'épreuve en terminant à la 9e place des demi-finales.

COUPE DU MONDE 2018 (QUALIFICATION-GR:B)/ ALGÉRIE- ZAMBIE

Première de Sofiane Deham, retour de Adam Ounas

Le sélectionneur national Lucas Alcaraz a convoqué vingt cinq (25) joueurs dont deux invités pour la double confrontation contre la Zambie le 2 septembre à Lusaka et le 5 septembre prochain à Constantine, pour le compte des 3es et 4es journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, annonce la Fédération algérienne de football sur son site officiel vendredi.





La liste des 25 est marquée par la première convocation du milieux de terrain du FC Sochaux (France) Sofiane Deham et le retour de l'attaquant de Naples Adam Ounas dont la première et dernière convocation remonte au mois de novembre 2016 à l'occasion de la rencontre contre le Nigéria à Uyo.Le technicien espagnol a fait appel à cinq joueurs évoluant dans le championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis dont deux jeunes invités au stage Kamel Belarbi (USM El Harrach- Algérie), Oussama Darfalou (USM Alger- Algérie).Les coéquipiers de Mahrez entameront leur stage de préparation le lundi 28 août au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) tandis que le déplacement à Lusaka est prévu le jeudi 31 août.L'Algérie occupe la troisième place du groupe B avec un seul point à égalité avec la Zambie après deux journées. Le Nigeria avec six points domine le groupe devant le Cameroun (2 unités) qui s'affrontent dans l'autre confrontation du groupe.

Gardiens de but : Raïs M'Bolhi (Stade Rennais – France), Abdelkadir Salhi (CR Belouizdad – Algérie), Mehdi Jeannin (Clermont Foot – France).
Défenseurs : Faouzi Ghoulam (SSC Napoli – Italie), Brahim Boudebouda (MC Alger – Algérie), Youcef Atal (KV Kortijk – Belgique), Rami Bensebaïni (Stade Rennais – France), Carl Medjani (sans club), Aïssa Mandi (Real Betis – Espagne), Ilias Hassani (Cherno More Varna – Bulgarie).
Milieux de terrain : Raouf Benguit (USM Alger – Algérie), Adlene Guedioura (Middlesbrough FC – Angleterre), Nabil Bentaleb (FC Schalke 04 – Allemagne), Saphir Taïder (Bologna FC – Italie), Sofiane Daham (FC Sochaux – France).
Attaquants : Hilal Larbi Soudani (GNK Dinamo Zagreb – Croatie), Yacine Brahimi (FC Porto – Portugal), Riyad Mahrez (Leicester City FC – Angleterre), Adam Ounas (SS Napoli – Italie), Sofiane Hanni (RSC Anderlecht – Belgique), Rachid Ghezzal (AS Monaco – France), Islam Slimani (Leicester City FC – Angleterre), Idriss Saadi (RC Strasbourg – France).

Jeunes joueurs invités au stage : Kamel Belarbi (USM El Harrach – Algérie), Oussama Darfalou (USM Alger – Algérie

29ES UNIVERSIADES D'ÉTÉ/ATHLÉTISME

Lahoulou en finale, Boukmouche éliminé

L'ATHLÈTE algérien Abdelmalik Lahoulou s'est qualifié pour la finale de l'épreuve du 400 mètres/Haies lors de la 3è journée consacrée à l'athlétisme, comptant pour la 29è édition des Universiades qui se prolongeront jusqu'au 30 août. Lahoulou est passé dans la 2è série de la demi-finale à laquelle il a pris part, en se classement second en 49.62, derrière l'Estonien Jagor Jaak-Heinrich (49.55), et devant le Sud-africain Pretorius Johanneslod (49.69).
Par contre, Saber Boukmouche, l'autre algérien engagé dans la 3è série des demi-finales, n'a pu se qualifier, se contentant de la 7è place de la course qu'elle a couru en 51.63.Il est à signaler que les deux premiers des trois séries des demi-finales se qualifient pour la finale, prévue samedi (26 août), en plus des deux meilleurs chronos des séries.
De son côté, l'Algérien Skander Djamil Athmani s'est qualifié pour les demi-finales du 200 mètres, grâce à sa seconde place de la 6è série, courue en 21.21, derrière le Japonais Yamashita Jun (21.02). ,Pour sa part, le perchiste Hichem Khalil Cherabi n'a pas réussi à se qualifier pour la finale de son concours où il devait au moins réussir 5,30m pour espérer passer. Engagé dans le groupe A, Cherabi s'est classé en 6è position (5,10m), alors qu'il avait débuté difficilement avec une barre à 5,00m, réussi au 3è essai. L'Algérien avait échoué les trois essais de passer les 5,20m. Le groupe A a été remportée par le Français Collet Mathieu (5,30m), même barre réussie par ses trois poursuivant au classement, à savoir Germani Spinelli (Brésil), Grigoryev Sergey (Kazakhstan) et Southgate Nicholas (Nouvelle-Zelande). Les quatre perchistes vont se retrouver en finale avec huit autres du groupe B.



L'Algérien Mohamed-Taher Triki termine 5e du concours

L'Algérien Yasser Mohamed-Taher Triki a terminé 5è du concours du triple saut, disputé vendredi à Taipei, comptant pour les 29ès Universiades.Mohamed-Taher Triki a sauté 16,60 mètres à son 5è essai, réalisant sa meilleure performance de l'année 2017.La médaille d'or du concours est revenue à Babayev Nazim (Azerbaidjan) avec 17.01m, l'argent au Burkinabè, Zango Hugues Fabrice (16,97m), alors que le bronze a été remporté par le Japonais Yamamoto Ryoma (16,80m).Pour sa part, l'athlète Takieddine Hedeilli n'a pas pu faire mieux que la 8è position, lors de la finale de l'épreuve du 1500m, courue en 3:46.87.
L'Allemand Benitz Timo s'est adjugé le titre mondial universitaire en 3:43.45, suivi du Français Miellet Alexis (3:43.91) et le BritanniqueDavies Jonathan Stuart (3:43.99).
La troisième journée des compétitions d'athlétisme, disputées vendredi, avait permis à l'athlète Abdelmalik Lahoulou de se qualifier pour la finale de l'épreuve du 400 mètres/Haies, après avoir occupé la deuxième position de sa série (2è) en 49.62, derrière Jagor Jaak-Heinrich (Estonie) en 49.55, et devant Pretorius Johanneslod (Afrique du Sud) en 49.69. En revanche, Saber Boukmouche a été éliminé dans la 3è série des demi-finales, après être classé à la 7è place (51.63).
La finale du 400 mètres/Haies aura lieu samedi (26 août).Au 200 mètres, Skander Djamil Athmani a pu arracher une place en demi-finale, grâce à sa 2è place obtenue en 21.21, derrière le Japonais Yamashita Jun (21.02). Son compatriote, Hichem Khalil Cherabi n'a pas réussi à se qualifier pour la finale de la Perche. Il s'est classé 6è avec 5,10m, échouant à 5,20m.

FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS (1RE JOURNÉE)

La JSM Skikda et l'ASM Ain M'lila frappent d'entrée

Les nouveaux promus en Ligue 2 Mobilis, l'AS Aïn M'lila et le RC Kouba ont réussi de très bonnes opérations lors de la première journée, disputée vendredi, en ramenant respectivement une victoire de chez le WA Tlemcen (1-0) et un nul de chez le CRB Aïn Fekroun (1-1), au moment où le RC Relizane et la JSM Béjaïa se sont neutralisés (3-3) dans un match à rebondissemnts alors que la JSM Skikda s'est imposée en déplacement.

L'ASAM, auteur de la meilleure opération de cette première journée s'est imposée grâceà Hachem, auteur de l'unique but de cette rencontre à la 50e minute.Les Rouge et Noir d'Aïn M'lila sont sortis sous les applaudissements du public tlemcenien, qu'ils semblaient avoir conquis grâce à leur beau jeu, mais aussi en parvenant à préserver le score, alors qu'ils étaient réduits à dix, après l'expulsion de Bouguettouche à dix minutes de la fin, après avoir écopé d'un deuxième carton jaune. De son côté, le Raed koubéen a commencé par concéder l'ouverture du score devant Tatem, ayant transformé un penalty à la 52e minute, avant de sauver les meubles par Betrouni, auteur du but égalisateur à la 83e minute.La JSM Béjaïa a bien limité les dégâts aussi, en arrachant le nul (3-3) lors de son déplacement chez le RC Relizane, alors qu'elle semblait s'acheminer tout droit vers une défaite (3-2).

Les enfants de Yemma Gouraya avaient mené deux fois au score, d'abord par Benchaïra (9'), puis par Moussi (42'), mais les locaux ont réussi à égaliser par Meziane (37') et Nemdil (53') avant de prendre l'avantage au score par Derrag (71').Le RCR croyait alors tenir une belle victoire à domicile (3-2), mais ce diable de Benchaïra a surgi une nouvelle fois, pour offrir une égalisation inespérée à la JSMB (90'+1). A signaler que juste avant d'inscrire son but, Mohamed Derrag avait raté un penalty à la 66e minute et qui s'est avéré être un tournant décisif après l'égalisation de Benchaïra.A l'instar de l'ASM, la JSM Skikda a réussi une très bonne opération au cours de cette première journée, en allant gagner (1-0) chez l'Amel Boussaâda. Un but signé Goumidi (42'), mais dont la joie a été de courte durée, puisqu'il a été expulsé en fin de match, laissant son équipe finir à dix contre onze.De son côté, le MC El Eulma a profité de l'avantage du terrain pour l'emporter (2-1) face au MC Saïda. Des buts signés Bentaleb (15') et Djabali (80') pour les locaux, alors que Saïhi avait réduit le score pour les visiteurs. Le mérite du MCEE est d'autant plus grand d'avoir préservé ce score, alors qu'il a terminé le match à dix, après l'expulsion de Zitouni, après avoir écopé d'un carton jaune. Les deux autres matchs, quant à eux, se sont soldés par des résultats nuls. Le GC Mascara s'est neutralisé avec l'ASO Chlef (2-2) et le CA Bordj Bou Arréridj (0-0) dans son derby de l'Est avec le CA Batna.El Hendi (44') et Kacem (58') ont marqué pour le GCM, et c'est Baouche (16' sp) et Boutiba (90'+2) qui ont pour l'ASO Chlef.



Résultats complets.

CRB Aïn Fakroun - RC Kouba	1-1
RC Relizane - JSM Béjaïa	3-3
WA Tlemcen - AS Aïn M'Lila	0-1
GC Mascara - ASO Chlef	2-2
Amel Boussaâda - JSM Skikda	0-1
MC El Eulma - MC Saïda	2-1
CA Bordj Bou Arréridj - CA Batna	0-0
MO Béjaïa - ASM Oran	0-0

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (1RE JOURNÉE) :

Le MC Alger et le CR Belouizdad lancent bien leur saison

LE MC Alger, malheureux deuxième l'an dernier, a bien lancé sa nouvelle saison, en allant s'imposer vendredi chez le nouveau promu, l'US Biskra (1-0), en ouverture de la première journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu le CR Belouizdad (détenteur de la coupe) l'emporter à domicile contre l'USM Bel-Abbès (2-0), au moment où l'Olympique de Médéa et le DRB Tadjenanet se sont neutralisés (1-1).Le Doyen des clubs algériens l'a emporté grâce à Nekkache, auteur de l'unique but de cette rencontre à la 25e minute, et qui était le premier but de la saison.De son côté, le Chabab de Belouizdad a douté pendant près d'une heure, avant de trouver la faille par Lakroum (59') et de tuer le match par l'entremise de Hamia, ayant assuré le succès des Rouge et Blanc, en doublant la mise à la 68e minute.A l'instar de l'USB, l'Olympique de Médéa raté le coche en ouverture de cette nouvelle saison en concédant le nul à domicile face au DRB Tadjenanet, alors qu'il avait mené au score.C'est en effet l'ancien du RC Arbaâ, Badreddine Bahi qui avait ouvert le score pour les locaux (38'), mais leur joie a été de courte durée, puisque cinq minutes après la pause citron, Attouche nivelait la marque pour Tadjenanet (1-1).

1re journée

Vendredi 25 août 2017

O Médéa 1-1 DRB Tadjenanet
Bahi (38') - Attouche (50
CR Belouizdad 2-0 USM Bel Abbès
Lakroum (58'), Hamia (69')
US Biskra 0-1 MC Alger
Nekkache (25')
CS Constantine 3-1 NA Hussein Dey
Belameiri (52', 68'), Zerara (58') - Boulaouidet (67'

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Le stade du 5-juillet réservé aux derbies algérois, le MCA domicilié à Omar-Hamadi

LE stade du 5-juillet d'Alger sera réservé uniquement aux derbies algérois et aux affiches à grande affluence de la Ligue 1 de football, alors que le MC Alger sera domicilié pour la saison 2017-2018 au stade Omar-Hamadi, a annoncé jeudi soir la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel."La Ligue de football professionnel (LFP) adaptera la programmation des matchs lorsque le calendrier exigera que deux parmi les trois clubs domiciliés au stade de Bologhine (USMA, PAC et MCA) accueillent leurs adversaires respectifs lors d'une même journée", écrit la FAF dans un communiqué.La MCA a formulée une demande à l'Office du Complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf pour être domicilié au stade du 5-juillet, chose finalement refusée par la LFP.Lors de la réunion du Bureau fédéral, tenue mercredi dernier au Centre technique de Sidi Moussa, le président de la LFP Mahfoud Kerbadj a soulevé le problème posé par la direction de l'OCO qui a informé tardivement la Ligue de la fermeture du stade du 5-Juillet pour travaux alors que la décision de domicilier les derbies dans ce stade et la date de l'entame du championnat ont été rendues publiques depuis plusieurs semaines. "Cependant, des efforts sont effectués afin d'accélérer les travaux et promesse a été faite à la LFP de livrer le stade lors de la première semaine du mois de septembre, ce qui fait que seul le derby USM Alger -Paradou AC, prévu ce samedi à l'occasion de la première journée de Ligue 1, ne sera pas domicilié au 5-Juillet", précise la FAF.Dans le même registre, quatre stades seulement répondaient aux critères de commodité et de sécurité : Omar-Hamadi de Bologhine, 8-Mai 1945 de Sétif, Ahmed-Zabana d'Oran et Hamlaoui de Constantine, alors que des réserves ont été formulées pour les autres stades. Lors d'une deuxième inspection, des améliorations ont été constatées dans plusieurs autres stades. Le président de la LFP a précisé qu'au jour de la tenue de la réunion du Bureau fédéral, trois stades n'ont pas été homologués : Frères-Brakni de Blida, Benabdelmalek de Constantine et 1er-Novembre 1954 de Mohammadia (pour l'USM El Harrach). La direction de l'USMH a promis des travaux d'aménagement d'ici la fin du mois et la commission d'homologation de la LFP effectuera donc une dernière inspection à la fin des travaux pour voir si ce stade pourrait être homologué. Kerbadj a souligné que le problème se pose surtout dans les villes où il n'y a pas d'autres stades comme alternatives.Enfin, le président de la LFP a insisté sur le fait que, conformément à ce qui a été décidé, aucun club ne pourra changer de domiciliation au cours de la saison. Le stade qu'il aura choisi pour y accueillir ses adversaires sera son stade jusqu'à la fin de la saison.

LIGUE 1 MOBILIS (2017-2018)

Droits TV à 550 millions DA (LFP)

LA Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé vendredi un montant cinq-cent-cinquante millions de Dinars (55 milliards de centimes) comme montant global des droits-télé pour les Ligue 1 Mobilis pour la saison 2017-2018, dont une partie fixe de dix millions de Dinars (1 milliard de centimes) octroyée à chacun des 16 clubs."Chaque club dont un match est télévisé, que ce soit à domicile ou à l'extérieur recevra la somme de 450 000 DA (45 millions de centimes)" a encore détaillé la Ligue dans un communiqué, ajoutant que "10 % du montant global, soit 5 500 000 DA constituera la quote-part de LFP" et qui servira à son fonctionnement.Le restant de la somme constituera "les primes du classement final", au moment où les clubs engagés dans des compétitions africaines recevront un montant de 1 500 000 DA (150 millions de centimes) pour chacun de leurs matchs aux tours éliminatoires. Concernant le Naming (appellation commerciale donnée aux championnats de Ligue 1 et Ligue 2), la LFP a révélé que l'opérateur de téléphonie mobile "Mobilis" verse la somme de 210 millions de Dinars (21 milliards de centimes) pour les droits de nommer ces deux championnats du nom de sa marque." Neuf millions de Dinars (900 millions de centimes) pour les clubs de Ligue 1 et quatre millions (400 millions de centimes) pour les clubs de Ligue 2".

LIGUE 2 DE FOOTBALL

Quatre stades non homologués

QUATRE stades de pensionnaires de la Ligue 2 Mobilis de football n'ont pas été homologués en vue de la saison 2017-2018, a indiqué la fédération algérienne (FAF) son site officiel.Il s'agit des stades de Benhaddad de Kouba (fissures dans les gradins), Demene-Debbih d'Aïn M'lila, Colonel-Lotfi de Tlemcen et Seffouhi de Batna, précise la même source.Pour le premier cas, il existe plusieurs alternatives pour le RC Kouba : le stade du 20-Août, celui de Mohammadia d'El-Harrach (dans le cas où il serait homologué) et celui de Réghaïa. Pour le CA Batna, le problème sera réglé une fois que le stade du 1er-Novembre, actuellement en rénovation, sera réceptionné. Le WA Tlemcen évoluera dans l'ancien stade de la ville, Frères-Zerga, alors que l'AS Aïn M'lila va recevoir au stade communal de Aïn Fekroun.

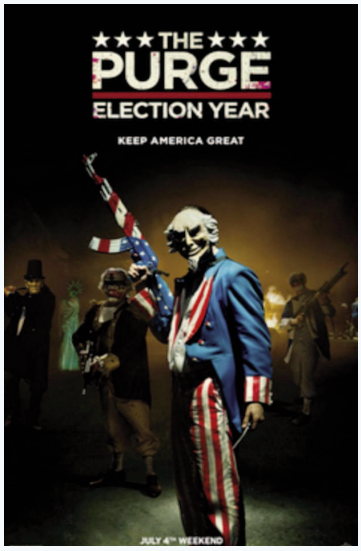
La trêve hivernale fixée du 17 décembre au 5 janvier prochains

La trêve hivernale des Ligues 1 et 2 professionnelles de football a été fixée du 17 décembre2017 au 5 janvier 2018, a annoncé la fédération algérienne de football (FAF) sur son officiel.Lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, tenue mercredi dernier au Centre technique national de Sidi Moussa, le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a sollicité l'avis du médecin fédéral, Ali Yekdah, sur l'opportunité d'accorder seulement 11 jours de repos aux équipes, afin de reprendre la compétition le 30 décembre 2017. Selon Dr Yekdah, des études ont démontré que, pour préserver le métabolisme des footballeurs, une trêve ne peut durer plus de 15 jours et si elle excède cette durée, il faudra faire une préparation spécifique, donnant ainsi son avis favorable pour un arrêt de 11 jours. Cependant, le Bureau fédéral a estimé qu'en raison du Nouvel An qui est fêté dans certains pays où évoluent les joueurs et entraîneurs étrangers de Ligue 1, le mieux serait de repousser le début de la phase retour au week-end du 5 et 6 janvier 2018, ce que la LFP a accepté.La saison 2017-2018 de la Ligue 1 débute vendredi avec le déroulement de quatre rencontres de la première journée, alors que l'intégralité des matchs de Ligue sont prévus également vendredirésident Mahfoud Kerbadj sur le site officiel de la LFP.

LE SLOGAN DE TRUMP POUR 2020 EST LE MÊME QUE CELUI D'UN FILM D'HORREUR



ON L'A APPRIS ce mercredi matin: confiant sur son futur bilan, Donald Trump a déjà déposé son slogan pour la prochaine campagne présidentielle de 2020: "Keep America Great", référence non voilée à sa récente promesse de "rendre à l'Amérique sa grandeur". Or, il apparaît que ce nouveau slogan est également celui... d'un film d'horreur, comme l'indique le Huffington Post.Donald Trump a fait déposer deux jours avant sa prestation de serment une demande d'enregistrement en tant que marque protégée du slogan qu'il entend utiliser lors de la campagne pour sa réélection en 2020 auprès du Bureau américain pour la propriété intellectuelle: "Keep America Great" ("Conserver sa grandeur à l'Amérique").
Le même jour, lors d'un entretien avec le Washington Post, M. Trump avait fait venir un juriste auquel il avait demandé de faire immédiatement déposer cette phrase. "Dites à mon avocat de venir. Est-ce que vous pouvez enregistrer et déposer cette marque, si elle vous plaît? Je pense qu'elle me plaît. Faites 'Keep America Great', avec et sans point d'exclamation", avait-il alors sommé au juriste, qui s'est donc immédiatement exécuté.



Rapidement, les internautes avaient relevé que ce slogan était le même que celui d'un film d'horreur sorti en février 2016, "American Nightmare 3: Élections" (The Purge 3: Election Year", en VO), un film dans lequel il est permis de perpétrer des crimes une fois par an pendant douze heures.

Paradoxalement, à l'époque de la sortie du film, le scénariste avait reconnu s'être lui-même inspiré de l'ambiance de la campagne présidentielle, la "tagline" sur l'affiche du film faisant explicitement référence au slogan du candidat Trump...

Ce n'est pas la première fois qu'un rapprochement est ainsi établi entre le cinéma hollywoodien et Trump. Une phrase de son discours d'investiture avait en effet mis la Toile en émoi vendredi dernier, le nouveau président US citant mot pour mot le méchant de "The Dark Knight Rises", un film de Batman réalisé par Christopher Nolan.

ELLE DONNE UNE LEÇON À CELUI QUI OCCUPAIT SA PLACE DE PARKING TOUS LES JOURS



POUR HANAH CROCKER, la vengeance est bien un plat qui se mange froid. Hanah Crocker, 25 ans, en a tout simplement eu marre. Tous les jours, le propriétaire d'une Audi occupait sa place de parking devant sa maison à Birmingham.

PUNITION BIEN MÉRITÉE

Jusqu'au jour où Hanah Crocker a décidé de lui donner une petite leçon. Pour le bloquer, elle a garé sa Skoda rouge juste derrière l'Audi. Une punition bien méritée, selon The Sun.

EN COLÈRE

La vengeance d'Hanah Crocker ne s'est pas arrêtée en si bon chemin. Elle a aussi filmé la colère du propriétaire de l'Audi. Avec l'aide d'un ami, on le voit en train d'essayer de déplacer la Skoda rouge. La prochaine fois, il réfléchira à deux fois avant d'occuper une place de parking qui n'est pas la sienne.

L'HOMME QUI CACHAIT 20 MILLIONS DE DOLLARS SOUS SON MATELAS



CLEBER RENE RIZERIO ROCHA, un Brésilien de 28 ans, a été arrêté à Boston lundi passé. Dans son appartement de Westborough, la police américaine y a découvert 20 millions de dollars (18 millions d'euros) cachés sous son matelas. Il est accusé de blanchiment d'argent. "Il a été manipulé. Il a rendu un service à quelqu'un qui disait être son ami, quasiment un père", a précisé la famille de Cleber Rene Rizerio Rocha dans un communiqué.
TelexFree
Cet "ami", ce "père" s'appelle Carlos Wanzeler (45 ans). Il est accusé d'avoir instauré un "système pyramidal" dans l'entreprise TelexFree. Au total, un milliard de dollars (920 millions d'euros) aurait été détourné (s) via un million de clients dans le monde entier. TelexFree, selon les accusations, ne vendait aucun produit. Mais cette entreprise de téléphonie par internet promettait des bénéfices incroyables à ses clients via des annonces publiées sur la toile. Pour rentrer dans le "système pyramidal", les clients devaient débourser entre 289 et 1.375 dollars (entre 268 et 1278 euros).
20 ans de prison?
Quand TelexFree a fait faillite en 2016, elle possèdait des biens estimés entre 50 et 100 millions de dollars (entre 46 et 92 millions d'euros). La majorité de ses clients étaient des citoyens brésiliens vivant dans le Massachusetts. Il existe d'autres plaintes en Amérique du Sud et en Afrique.Dans cette affaire, Cleber Rene Rizerio Rocha risque au moins 20 ans de prison et une amende de 250.000 dollars (environ 230.000 euros), conclut The New York Post. Carlos Wanzeler, quant à lui, a pris la fuite vers le Brésil où il est activement recherché par les autorités locales.

UN COUPLE FAIT UNE PAUSE CIGARETTE, LE TRAIN REPART AVEC LE BÉBÉ



DESCENDUS sur un quai de gare pour une pause cigarette, une jeune maman et son compagnon n'ont pas regagné à temps leur train qui est reparti sans eux mais avec le bébé de la jeune femme à bord, a-t-on appris mercredi auprès de la compagnie ferroviaire SNCF.
Les faits se sont déroulés lundi soir, à bord du TGV (train à grande vitesse) entre Lille (nord) et Nantes (ouest) lorsque la mère âgé de 18 ans et son compagnon de 19 ans ont profité que le TGV ait marqué l'arrêt à la gare du Mans (nord ouest) pour descendre fumer.
Les voyageurs qui étaient dans le même compartiment se sont rapidement aperçus que le train était parti sans eux et que le nourrisson de sept mois était resté à bord, avant de tirer la sonnette d'alarme, a précisé la SNCF.
"Evenement rarissime"
Pour des raisons de sécurité et de logistique, le TGV n'a pu faire marche arrière. Il a été décidé que le TGV poursuive sa route jusqu'à la gare d'Angers à une centaine de kilomètres et que le couple prenne place dans le train suivant.
L'un des contrôleurs s'est occupé du nourrisson tout au long de ce trajet.
La SNCF jointe par l'AFP, a indiqué qu'il s'agissait d'un "évènement rarissime" et "de mémoire n'avoir jamais eu à gérer ce genre d'histoire".

Le saviez-vous

UNE UNIVERSITÉ AU CANADA A MIS EN PLACE UNE « SALLE DE CHIOTS » OÙ LES ÉTUDIANTS PEUVENT ALLER ET JOUER AVEC CES CHIOTS POUR SOULAGER LE STRESS !



Pendant la période d'examens, l'université canadienne Dalhousie a choisi de suivre une tactique assez drôle et originale pour aider les étudiants à lutter contre le stress : Les chiots.
En effet les responsables ont introduit au sein de l'université une salle nommée chambre à chiots où les étudiants peuvent nourrir et jouer avec les chiots ce qui leur permettra de se détendre et de soulager le stress avant les examens.

RANSOMWARE :

Cerber prend la tête du podium face à Locky



Selon un rapport publié par l'éditeur d'antivirus Malwarebytes, les ransomwares se maintiennent en première place des menaces 2017. Mais si la famille Locky est sur le déclin, les ransomwares Cerber sont en revanche en pleine explosion et deviennent la variante la plus utilisée.Le ransomware se porte bien, mais les places sont chères.
Selon une étude de Malwarebytes, c'est aujourd'hui la famille de ransomware Cerber qui vole la vedette à Locky, le ransomware le plus répandu de l'année 2016. Selon le rapport, Cerber représente en mars 2017 près de 87% de part de marché, ce qui fait de cette famille de ransomware la variante dominante.
Selon MalwareBytes, ce soudain essor de Cerber est particulièrement sensible depuis la fin de l'année 2016 aux alentours du mois de novembre. Elle coïncide avec une importante chute de la popularité de Locky à la même période, que les auteurs du rapport attribuent à la décision prise par les administrateurs du botnet Necurs, l'un des botnets les plus actifs. Ceux-ci ont en effet décidé de cesser la distribution de ransomware pour se consacrer au spam d'emails.
Cette transition avait ainsi donné lieu à la mise hors ligne du botnet pendant une courte période au mois de janvier, ce qui a contribué au fort déclin dans l'utilisation de Locky.
En parallèle, les cybercriminels adoptent assez facilement Cerber qui présente de nombreux avantages et fonctionnalités telles que la capacité à chiffrer le disque de la cible sans avoir eu besoin de contacter son serveur de command&control. Cerber bénéficie aussi d'un fonctionnement s'appuyant sur le RaaS, pour Ransomware as a Service.
À l'instar du Saas, les cybercriminels peuvent acheter assez facilement des outils clefs en main qui leur permettent de diffuser et de récolter les gains générés par les ransomware d'une façon ne demandant aucune compétence technique avancée.
En termes de fonctionnalités, Cerber et Locky restent assez similaires et partagent de nombreux points communs, notamment l'utilisation d'un chiffrement via l'algorithme AES pour lequel aucun outil de décryptage n'est disponible.elon Malwarebytes, le développement des ransomware ne devrait donc pas cesser au cours de l'année 2017 et, porté par Cerber, ce type de malware devrait continuer d'être la menace la plus préoccupante pour les utilisateurs.
La société de sécurité note néanmoins que les variantes de ransomware qui s'attaquent également au MBR (Master Boot Record), la partition qui contient les instructions de démarrage de la machine, commencent également à se faire connaître et que celles-ci gagneront peut être en popularité au cours de l'année.

TWITTER LANCE UNE VERSION LITE POUR LES UTILISATEURS À FAIBLE CONNEXION



L'IDÉE : aller sur les marchés émergents où les utilisateurs ont souvent peu de couverture réseau. Twitter Lite fonctionne via un navigateur Web et n'est donc pas une application pour smartphone.Twitter lance une version plus rapide de son service mobile destinée aux personnes qui ont peu de réseau data. L'idée : aller sur les marchés émergents où les utilisateurs ont souvent peu de couverture réseau. Ce nouveau produit se nomme Twitter Lite et doit être déployé en priorité hors des Etats-Unis. Twitter Lite fonctionne via un navigateur Web et n'est donc pas une application pour smartphone. Mais son apparence et ses fonctionnalités sont presque identiques à celles des utilisateurs de l'application mobile affirme Reuters.Ce lancement survient alors que des produits similaires sont proposés par d'autres géants de la tech. Facebook a publié Facebook Lite en 2015 et mardi Alphabet a proposé une version spéciale de YouTube sous forme d'application mobile consommant peu de données pour l'Inde. Twitter est en retard par rapport à ces entreprises dans la course au développement de leur base d'utilisateurs. Twitter compte 319 millions d'utilisateurs actifs mensuels fin 2016, en hausse de 4% par rapport à 2015. Mais cela est faible par rapport à Facebook et ses 1,9 milliard d'utilisateurs.

COMBLER LE RETARD

Combler ce retard passe pour Twitter par la connectivité du potentiel d'utilisateur sur lequel la société peut travailler assurent les dirigeants de Twitter. L'entreprise estime que ce produit devrait permettre de diminuer le transfert de données de 70%. La diminution de consommation viendra principalement de la mise en place d'aperçus des images au lieu d'afficher des images complètes.
Comme YouTube, Twitter lorgne attentivement l'Inde et ses 1,3 milliard d'habitants. Le lancement de Twitter Lite coïncide au tournoi de cricket Twenty20, sport national en Inde. Le suivi des événements sportifs en temps réel est l'une des principales utilisation de Twitter. Sa présentation encore très chronologique par rapport à d'autres réseaux sociaux favorise cette pratique.

ITUNES : UNE MARQUE À L'AGONIE ?



AUTREFOIS produit vedette, iTunes s'estompe peu à peu au profit de la marque Apple, comme pour Apple Music, service de streaming qui éclipse le téléchargement sur iTunes.
iPad, iPod, iPhone, iCloud… iTunes. Pour ses produits, Apple a des années durant opté pour la même formule. La règle n'est cependant pas immuable. Si la firme de Cupertino a démarré son écosystème autour d'iTunes, pour son entrée dans le streaming, elle a fait un autre choix.
Apple Music et non iMusic, par exemple. Et selon 9to5Mac, Apple a renommé un service, faisant disparaître iTunes. Ainsi "iTunes Podcasts" est devenu "Apple Podcasts". Hormis le nom, le service de podcast et l'application restent inchangés.

ITUNES : HISTORIQUE DEPUIS 98

Pour Business Insider, dans le secteur de la musique et plus largement de la distribution de contenu, la convention est désormais chez le géant de valoriser la marque "Apple". iTunes, qui a fait ses débuts en 1998, serait donc sur le chemin de la sortie.Cela prendra probablement des années pour qu'iTunes soit définitivement éclipsé, notamment en tant qu'application imposée pour la synchronisation d'un terminal Apple avec un ordinateur.
Cela ne signifie en revanche pas l'abandon du service payant de téléchargement de musique, même si les usages privilégient largement le streaming. Ainsi en France en 2016, le téléchargement représentait seulement 33 millions d'euros de revenus, contre 143 millions pour le streaming.

SAMSUNG ACCOUCHE D'UN PROTOTYPE DE SMARTPHONE À DOUBLE ÉCRAN



SAMSUNG mènerait un test limité d'un smartphone à écran double afin d'évaluer l'accueil des utilisateurs. Le fabricant travaillerait aussi sur un smartphone à écran OLED pliable.
Samsung prévoit de lancer en milieu d'année la production pilote d'un smartphone à double écran, rapporte ET News. Pour le géant des smartphones, ce projet vise à comprendre comment le marché réagira à un tel format.
Le constructeur prévoirait de produire 2.000 à 3.000 smartphones à double écran et aurait déjà commandé les composants nécessaires pour finaliser son prototype.
A quoi ressemblera ce terminal ? Le design spécifique est incertain, mais il serait composé de deux panneaux d'affichage, pliables et dépliables. The Investor a ajouté que le prototype peut être ouvert à 180 degrés et que les deux écrans sont reliés par une charnière au milieu.
Samsung a travaillé sur la technologie d'affichage pliable, mais n'a encore rien introduit sur le marché.
Il est évident que l'industriel prend toujours la température avant d'envisager un lancement massif.
ET News croit également savoir que Samsung travaille sur le projet "Valley", un smartphone Galaxy doté d'un seul écran OLED flexible pouvant être plié vers l'extérieur. Il pourrait être lancé à la fin 2017. Cette sortie serait cependant conditionnée aux tests de marché du prototype à double écran.
Un smartphone à deux écrans est disponible depuis un certain temps. Le Kyocera Echo a ainsi tenté de perfectionner le format, mais n'a su susciter un intérêt de masse.

Questions ?
Réponses !

NECTAR OU JUS DE FRUIT : LEQUEL CHOISIR ?



En supermarché, les nectars et les jus de fruits remplissent les rayons. Mais lequel des deux choisir ?

Caractéristiques des nectars de fruits

Les nectars : certains aiment, mais sachez que si vous cherchez des fruits, mieux vaut passer votre chemin. Ces boissons en effet, sont composées de sirop, de jus ou de purée de fruits en faible teneur (parfois reconstitué), de sucre et d'eau. Leur consommation ne présente donc qu'un intérêt limité, tant en matière de goût que d'apports en vitamines.

Avantages des jus de fruits

Le jus de fruit, bien que goûteux, est moins riche en fibres que le fruit lui-même, même s'il renferme des vitamines en quantités non négligeables. Il est surtout intéressant pour ceux qui ne consomment que peu ou pas de fruits.
Oranges, clémentines ou pamplemousses, les jus pourront devenir les stars de vos petits déjeuners. Faciles à préparer, même si vous ne possédez qu'un simple presse-agrumes manuel, ils vous apporteront les vitamines nécessaires à votre journée… à condition de les consommer aussitôt.

Un réchauffement climatique aurait tué les mammouths

Les réchauffements rapides et brefs survenus à la fin du Pléistocène au sein de longues phases glaciaires auraient considérablement affaibli les espèces de la mégafaune, dont les mammouths. C'est la thèse de chercheurs australiens qui ont pu dater, par la génétique, les périodes de déclin de ces grands animaux et les ont corrélées avec les variations du climat. Pour eux, les humains ne sont donc pas les seuls responsables de ces disparitions et un réchauffement climatique serait plus dangereux qu'un refroidissement...



Pourquoi de nombreux grands mammifères de la mégafaune, comme les mammouths, les paresseux géants ou les tigres à dents de sabre ont-ils disparu au cours des dernières dizaines de milliers d'années ? L'émergence de la lignée humaine, douée pour la chasse, est souvent invoquée, ainsi que les épisodes de glaciations qui se sont succédé. Une équipe australienne, dirigée par Alan Cooper (université d'Adélaïde, en Australie), apporte de nouveaux éléments venus de la génétique.
Au sein de l'Acad (Australian Center for Ancient DNA), ces chercheurs étudient les restes d'ADN retrouvés sur des fossiles, jusqu'à 60.000 ans avant le présent. Ils en estiment la diversité au sein d'une même espèce et en déduisent l'état des populations au fil du temps. Ces paléontologistes ont ainsi mis en évidence des fluctuations dans les populations, exodes massifs ou disparition de l'espèce. Les données venues de ce travail de longue haleine ont été rapprochées des âges de ces fossiles ainsi que des enregistrements de l'évolution du climat dans les carottes de glace de l'inlandsis groenlandais et dans les sédiments marins au large du Venezuela sur les derniers 56.000 ans.
La conclusion de ce travail, publié dans la revue Science et résumé dans un communiqué de l'université d'Adélaïde, est que les extinctions coïncident avec les périodes où le climat s'est réchauffé rapidement. À la fin du Pléistocène, dominé par un climat glaciaire, des périodes courtes de réchauffement sont en effet survenues, avec des élévations rapides, jusqu'à 16 °C, suivies d'un retour, brutal également, à des périodes froides. C'est précisément au cours de ces réchauffements rapides, particulièrement il y a 34.000, 30.000 et 28.000 ans, que les populations de grands mammifères semblent avoir été mises à mal. Les changements drastiques de l'environnement (la végétation notamment) seraient la cause première de cette déstabilisation. Les données recueillies expliqueraient bien, en particulier, la disparition du mammouth et du paresseux géant il y a 11.000 ans.

La végétation a changé trop vite pour les grands mammifères

Ce n'est donc pas le climat glaciaire qui posait problème à ces animaux mais la hausse des températures et ses effets sur l'environnement. Le fait n'est d'ailleurs pas surprenant pour les mammouths, dont la génétique a montré combien ils étaient efficacement adaptés au froid et à la steppe arctique. De plus, une étude publiée en 2013 avait indiqué que le mammouth laineux avait mal supporté la sortie de l'ère glaciaire du Riss il y a 120.000 ans.
La première déduction des auteurs est de dédouaner les humains qui ne sont pas nécessairement responsables de toutes les extinctions. Selon eux, l'ours à face courte (Arctodus spp.) avait déjà disparu quand les Hommes ont investi les Amériques, tandis qu'en Europe et en Asie, bien des grands mammifères ont longtemps coexisté avec nos ancêtres. La chasse organisée a en revanche pu jouer un rôle sur ces populations déjà fragilisées.
La seconde déduction est de rapprocher ces événements avec le réchauffement climatique en cours et avec la réduction ou la fragmentation des espaces naturels. Focalisée sur les grands mammifères, qui fournissent de beaux fossiles, l'étude mériterait cependant d'être élargie à la biodiversité en général (si tant est que cela soit possible) avec des informations sur les autres espèces animales et végétales, terrestres et marines.

Nos pulsions alimentaires seraient calmées par l'hormone GLP-1

DES CHERCHEURS américains ont identifié une hormone jouant un rôle important dans les pulsions alimentaires : la GLP-1 pour Glucagon like peptide-1 en anglais. Activée, cette hormone réduirait la consommation d'aliments riches en graisses. En revanche, lorsque le taux de GLP-1 est moindre, cela favoriserait le comportement addictif.
L'obésité aux États-Unis constitue l'un des problèmes de santé publique les plus préoccupants. Or, les thérapies pour endiguer cette épidémie sont rares. Les chercheurs savent aujourd'hui que les mécanismes de régulation qui contrôlent l'alimentation sont divisés en deux grandes catégories.
Il existe celle induite par la simple sensation de faim et celle



due au plaisir de manger qui se rapproche plus d'une addiction et qui fait intervenir le circuit de la récompense au niveau du cerveau. Or, c'est cette dernière qui serait principalement responsable de l'obésité.
Il est donc primordial pour les chercheurs de comprendre quels sont les mécanismes impliqués dans ce circuit de la récompense en général et dans celui de la régulation du comportement alimentaire en particulier. C'est ce qu'a cherché à déterminer une équipe de chercheurs de l'université de Rutgers, à Newark, aux États-Unis. Ils ont réalisé des tests sur des souris pour comprendre quelles hormones intervenaient dans ces mécanismes.

Toutes les addictions sont concernées

Les résultats de cette étude, publiés dans la revue Cell Reports, ont mis en évidence que lorsque le taux de l'hormone Glucagon like peptide-1 (GLP-1) était réduit dans le système nerveux central des souris, ces dernières consommaient plus de nourriture riche en graisses. En l'activant, les scientifiques ont constaté qu'elle modifiait les communications entre les neurones du circuit de la récompense, donc ceux responsables des comportements addictifs. Le résultat a été que les souris consommaient moins de nourriture et, mieux encore, qu'elles avaient perdu la préférence pour les aliments riches en matières grasses.
« En explorant les relations entre apports alimentaires, l'hormone GLP-1 et la transmission des neurones au sein du circuit de récompense, nous fournissons une perspective intéressante qui pourrait avoir des implications sur les comportements alimentaires mais également sur d'autres comportements addictifs comme l'abus de drogues et toutes les toxicomanies », concluent les auteurs de l'étude.

La toundra en Alaska libère de plus en plus de CO2

En raison du changement climatique, le sol de la toundra en Alaska semble émettre davantage de dioxyde de carbone (CO2) qu'il n'en capture, ce qui pourrait accélérer le réchauffement vu les énormes quantités de gaz à effet de serre contenues dans le sol des régions arctiques.



Les mesures des émissions de CO2 effectuées par l'Agence océanique et atmosphérique américaine (NOAA) suggèrent que les volumes de carbone provenant de la toundra dans le nord-est de l'Alaska se sont accrus de 73% de 1975 à 2015, pendant les mois d'octobre à décembre, précisent les chercheurs dont l'étude est publiée lundi dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des Sciences (PNAS).

«Nous présentons la première preuve quantitative d'un important phénomène régional d'activité de la végétation au début de l'hiver», écrivent ces scientifiques qui pensent tenir la preuve que les écosystèmes dans l'Arctique pourraient être devenus une source nette d'émissions de CO2.

La question est de savoir quelle part de ces émissions de carbone de la toundra provient de la décomposition de végétations anciennes.

Un tel phénomène ajouterait dans l'atmosphère du C02 stocké dans le pergélisol - la couche du sol constamment gelée - depuis des décennies ou même des siècles, relèvent ces scientifiques dont Roisin Commane de l'Université de Harvard, l'une des principaux auteurs de l'étude.

Ce phénomène s'explique par le réchauffement des températures pendant ces trois mois d'automne, qui retardent le gel du sol et permettent la poursuite de la photosynthèse plus longtemps ainsi que la décomposition des matières organiques sous l'action des microbes. Des processus qui produisent du CO2. Il y a 40 ans, dans ces régions d'Alaska les sols gelaient complètement en automne en l'espace d'un mois. Il faut désormais trois mois ou plus dans certains endroits.

L'Arctique se réchauffe deux fois plus vite que le reste de la planète et l'Alaska vient de connaître trois années consécutives de chaleur record, soulignent ces scientifiques. En 2016, année la plus chaude enregistrée sur le globe depuis les premières mesures en 1880, la température a été 3,27 degrés Celsius au-dessus de la moyenne historique. Selon les estimations, le pergélisol dans l'Arctique pourrait contenir deux fois plus de CO2 que toute l'atmosphère terrestre ce qui représente une véritable bombe pour le climat.

LES GLACIERS DANS LE SUD DE L'ANTARCTIQUE SONT PLUS STABLES QU'ESTIMÉ





LE GLISSEMENT des glaciers dans le sud de la péninsule antarctique et le déversement de glace dans l'océan s'est accru depuis les années 1990 sous l'effet du réchauffement climatique, mais nettement moins qu'estimé récemment, révèle une étude publiée mardi.

«Des changements spectaculaires ont été signalés dans cette partie de l'Antarctique. Nous avons donc examiné de plus près l'évolution des glaciers de cette région en analysant des mesures effectuées pendant 25 ans par cinq satellites, qui remontent ainsi au début des années 1990», précise Anna Hogg, scientifique de l'Université de Leeds, au Royaume-Uni.

Elle est la principale auteure de ces travaux parus dans la revue américaine Geophysical Research Letters.

Ces chercheurs ont constaté qu'entre 1992 et 2016, l'écoulement de la plupart des glaciers de cette région de l'Antarctique, appelée Terre de Palmer, s'est accru de 20 à 30 centimètres par jour. Cela équivaut à une accélération moyenne de 13 % pour l'ensemble cette trentaine de glaciers pendant les 25 dernières années.

Ces mesures fournissent les premières indications directes que la Terre de Palmer occidentale perd de la glace en raison de l'accélération du glissement des glaciers.

Combinant ces données satellitaires à un modèle mathématique du flot de la glace, les chercheurs ont pu déterminer que les glaciers de cette partie de l'Antarctique déversaient quinze kilomètres cubes de glace de plus dans l'océan chaque année que pendant la décennie 1990.

La précédente étude, beaucoup plus alarmante, publiée dans la revue Science en mai 2015, faisait état d'une perte au moins trois fois plus importante de 45 km3 de glace annuellement.

RÉCHAUFFEMENT DES EAUX PROFONDES

Cette estimation se basait sur des mesures de l'épaisseur de la glace et des pertes de masse des glaciers à partir de données provenant d'autres satellites.

Selon cette estimation, la Plaine de Palmer serait la deuxième région contribuant le plus dans l'Antarctique à la montée des océans.

Les glaciers de cette partie de l'Antarctique contiennent une quantité de glace qui en fondant ferait grimper le niveau des océans de 20 centimètres, notent les scientifiques.

Pour Andrew Shepherd, professeur à l'école des sciences de la Terre et de l'Environnement de l'Université de Leeds, les mesures de perte de masse glaciaire de l'étude de 2015 pourraient s'expliquer par le fait qu'il a moins neigé dans cette région de l'Antarctique ces dernières années.

Mais, estime-t-il, «ce n'est pas un signe de déséquilibre dans la dynamique de ces glaciers», car leur vitesse de glissement a en fait peu augmenté depuis un quart de siècle, comme le montre cette dernière étude.

Ces chercheurs ont prélevé les températures de l'eau de l'océan en face des glaciers qui perdaient le plus de glace. Ils ont constaté que leur base baignait dans des eaux plus chaudes de l'océan, explique la professeur Hogg.

«Ces eaux profondes autour du pôle, qui sont relativement chaudes et salées par rapport aux autres parties de l'océan austral, se sont réchauffées durant les récentes décennies et peuvent fait fondre les glaces à la base des glaciers, réduisant leur friction sur le socle rocheux, ce qui leur permet de glisser plus facilement», précise-t-elle.

UN AUTRE RECORD

«Étant donné que la masse de glace de la Terre de Palmer occidentale repose sur le socle rocheux bien au-dessous du niveau de l'océan, c'est important de surveiller comment ces zones répondent au changement climatique», souligne la scientifique, notant que les satellites sont les outils idéaux pour cela.

Après y être resté relativement imperméable, l'Antarctique dans son ensemble a été affecté par le réchauffement planétaire en 2016, l'année la plus chaude depuis le début des relevés en 1880.

En novembre, mois qui correspond au printemps austral, la banquise antarctique, formée d'eau salée glacée, a perdu presque 2 millions de km2 par rapport à la moyenne des 30 dernières années à cette période: 14,5 millions de km2 contre 16,35 millions de km2 entre 1981 et 2010. Le précédent minimum pour un mois de novembre était de 15,5 millions de km2 en 1986.

À la fin de l'été austral et donc de la fonte des glaces, début mars, un autre record a été battu, mais moins marqué qu'en novembre. L'étendue minimale de la banquise a été la plus faible jamais enregistrée en vingt ans avec 2,1 millions de km2 contre 2,29 millions de km2 en 1997.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Bras musclés :

muscle tes triceps !
Tu veux redessiner tes bras que tu trouves un peu mous et épais... Aucune raison de désespérer, il y a une solution : muscle tes triceps !

L'exo du coach pour des bras musclés :

Assise sur une chaise, le dos bien droit, un haltère dans la main (une petite bouteille d'eau peut faire l'affaire), lève le bras à la verticale et colle-le contre l'oreille. Là, fléchis l'avant-bras en arrière comme pour toucher le dos entre les omoplates. Puis retends le bras lentement vers le plafond. Reproduis le mouvement 15 fois pendant 4 séries. Dès que l'exo est trop facile, passe à un poids supérieur.

L'astuce en plus pour des bras musclés :

Dépose un voile de lait nacré sur tes biceps : la lumière qu'il apporte donne l'illusion que les faces du bras sont plus creusées. Sache aussi que la forme des bretelles et du décolleté joue beaucoup sur l'effet visuel.

Le bon rituel pour des bras au top :

La peau des bras soumise à l'apesanteur et aux variations de poids, a tendance à se relâcher. Adopte donc les bons gestes pour préserver son élasticité :

1 Utilise sous ta douche une formule exfoliante sur le bras pour le raffermir

2 Avec une crème pour le corps, pétris ta peau, en insistant sur le dessous et sur la face interne du coude aux aisselles.



Comment choisir ton correcteur de teint ?

Pas toujours facile de choisir le bon correcteur de teint. Cela dépend de la carnation de ta peau, de la lumière extérieure. Petite explication...

Le Mauve :

En l'appliquant le soir, le mauve va donner une incroyable luminosité aux teints pâles. Il est préférable de ne pas l'utiliser la journée, car la lumière naturelle est déjà très froide et rendrait le résultat trop voyant.

Le Vert :

Idéal pour annuler le rouge, cette teinte correspond aux peaux claires qui ont tendance à rougir. En petites touches, le vert permet d'estomper les rougeurs localisées et en base de teint sur tout le visage, elle va contrer les rougeurs diffuses. Quelle que soit la lumière extérieure. Magique pour camoufler un bouton.



Le Bleu:

Pour un maquillage sophistiqué du soir, le bleu appliqué en touche sur le centre du visage -front, nez et menton - te donnera un incroyable éclat, à condition que ta peau soit claire.

Le Rose:

Cette tonalité apportera beaucoup de douceur et de fraîcheur à toutes les peaux, de la plus claire à la plus matte. Très joli la journée comme le soir, le rose est facile à utiliser : en touches comme en maquillage uniforme. Son résultat est si discret que les débutantes peuvent l'utiliser sans prendre de risques.

Le Jaune:

Le jaune va magnifier les carnations mates ou bronzées. Avec lui, la peau s'illumine de manière incroyable et insoupçonnable. Il est préférable d'utiliser cette teinte uniformément, quelle que soit la lumière.

Le Orange :

A réserver uniquement aux peaux mates, bronzées ou métissées, le orange va rendre ton visage plus joyeux, pétillant. C'est la vitamine du maquillage ! Utilisé en blush, le orange va permettre de structurer ton maquillage. C'est le principe de la terre de soleil. Les peaux noires peuvent aller jusqu'au rouille sans problème.

Comment faire pour ne plus avoir les cheveux électriques ?

Opte pour la bonne brosse

Choisis plutôt ton peigne ou ta brosse en matière naturelle (bois, poils de sangliers...) car ils sont plus doux avec des cheveux et offrent une bonne barrière à l'électricité statique. Ils coûtent un peu plus cher que les accessoires en plastique mais c'est un très bon investissement pour avoir une belle chevelure.

Nourris bien tes cheveux.

En effet, les cheveux bien hydratés sont plus faciles à dompter et favorisent beaucoup moins l'apparition du phénomène « électricité statique ». En plus, l'hiver, avec le froid et les changements de température, le vent, les cheveux se dessèchent beaucoup plus vite. La recette ? Miser sur des après-shampooings et des masques nourrissants au moins deux fois par semaine. Si tu as les cheveux plutôt gras, dépose ton produit sur les longueurs en évitant les racines.



Côté sèche-cheveux.

Evite de l'utiliser à une température trop élevée et préfère les sèche-cheveux ioniques qui diffusent des ions négatifs et forment une vraie barrière anti-statique.

Petites astuces en plus

Coiffe-toi une fois des vêtements enfilés et non pas l'inverse. Si après le séchage tes cheveux prennent leur envolent, pschitte un peu de laque sur ta brosse ou ton peigne puis coiffe-toi.
Autre option : après ton coiffage, cette fois-ci, si tes cheveux sont électriques, vaporise un peu de laque dans la paume de tes mains puis passe-les sur ta chevelure. Si tu n'aimes pas la laque, pour maîtriser tes cheveux, tu peux aussi passer un foulard en soie sur ta chevelure. Il va éliminer les charges électriques et donc faire disparaître l'électricité statique.

5 ENNEMIS POUR TA LIGNE

1 - Exit les sodas !



Tu dois le savoir, les sodas sont de vrais pièges à calories ! Et pourtant tu te dis qu'un petit Coca parci, un jus de fruits par-là ne feront pas de mal à ta ligne. Erreur ! Rien de pire que les sodas, les jus de fruits industriels, très riches en sucres. À éviter, donc ! Si tu ne peux vraiment pas t'en passer, tu peux toujours te tourner vers les boissons light, mais le mieux est tout de même de choisir des jus de fruits frais... ou tout simplement une eau gazeuse, délicieuse et rafraîchissante !

2 - Zappe les gâteaux, les bonbons !

Si tu manges régulièrement des bonbons et des gâteaux, rien que le fait de réduire ta consommation peut te faire perdre des rondeurs . Ne te dis surtout pas qu'un nounours au chocolat ou un croissant ne portent pas à conséquence, arrête tout ! Dis-toi une bonne fois pour toutes que c'est interdit, pense à ton futur maillot... et tu devrais tenir sans problème !

3 - Pas de pâte à tartiner !

Si goûter est excellent à ton âge, tu n'es en revanche pas obligée de te ruer sur la pâte à tartiner, certes délicieuse, mais ultra calorique. Méfiance aussi avec les céréales ; n'oublie pas de consulter le packaging pour vérifier le nombre de calories. Le mieux pour goûter ? Un fruit, un laitage, une tartine de pain, complet de préférence... Tu n'auras pas faim, tu seras en forme et tu ne prendras pas un gramme !

4 - Ni saucisson, ni rillettes !

Eh oui, la charcuterie fait grossir, c'est un fait. Pourquoi ? Parce qu'elle est particulièrement riche en graisses, pardi ! Cela ne doit pas t'empêcher d'en consommer un peu de temps en temps, mais si tu fais des efforts pour rentrer dans ton maillot, oublie-la carrément pendant quelque temps !

5 - Prudence même avec certains fruits !

C'est l'été, il fait chaud, et tu adores te rafraîchir avec des fruits. C'est parfait, mais fais tout de même attention au choix de tes fruits, certains étant bien plus caloriques que d'autres. Attention notamment aux fruits à pépins, comme le raisin, ou aux cerises, qui contiennent beaucoup de sucre... En revanche, tu peux te lâcher sur la pastèque ou les fraises !

Tajine de poulet

Ingrédients 4personne(s)

1 poulet
4 c à soupe de d'huile d'olive
1 c à café de piment doux
2 oignons finement hachés
1 c à café de cumin
1/2 c. à café de graines de coriandre pilées
1 botte de persil haché
sel, poivre

Préparation

1-Couper le poulet en morceaux de 4 cm de côté.
2-Faire revenir dans l'huile d'olive, le poulet avec sel, poivre, piment doux, et les oignons.
3-Couvrir d'eau et faire cuire à feu moyen pendant 40 min.



4-Une fois la viande cuite, ajouter les graines de coriandre et le cumin. Laisser réduire pour obtenir une sauce onctueuse.
5-Dresser le tajine, en plaçant le poulet et sa sauce, parsemer de persil.

gateau aux cacahouetes

ingrédients

250 gr de beurre
480 grde farine
60 gr de sucre glace
1 cuillère a café de levure chimique
vanille
2 jaunes d'oeufs
2 blanc d'oeufs
100 gr de cacahuètes grillées et finement moulus
100 gr de cacahuètes grillées et concassées
miel

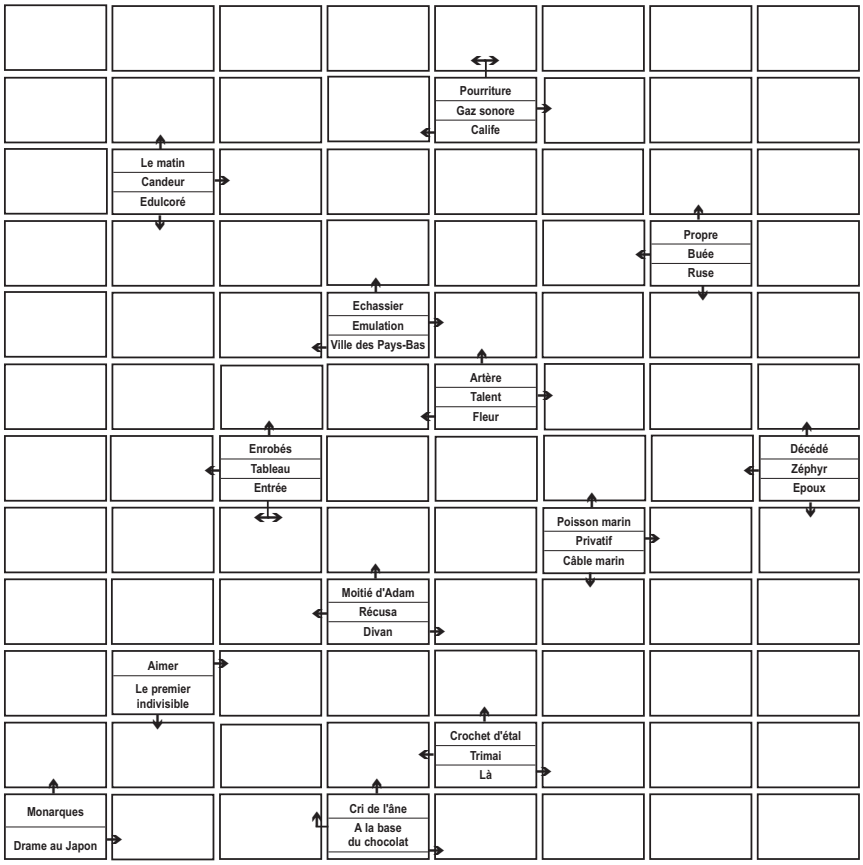
Préparation

4 cuillères a soupe d'eau de fleur d'oranger

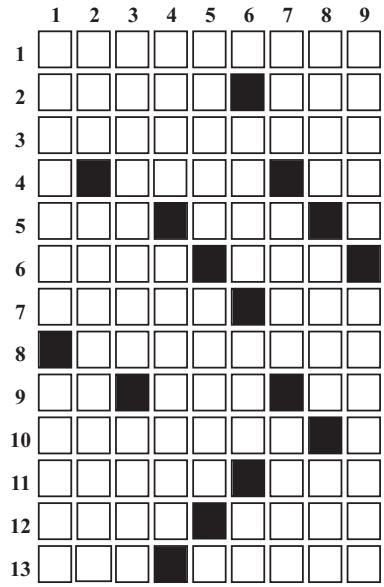


la préparation des petits fours
dans un saladier battre le beurre et le sucre jusqu'à ce que le mélange double le volume.
ajouter les jaunes d'oeufs et continuer a battre une minute de plus.
ajouter la farine, la vanille, la levure chimique et las cacahuètes finement moulus.
faites des boulettes d'une grosseur d'une noix ensuite leur donner la forme d'un croissant.
faites passer vos croissants dans le blanc d'oeufs légèrement battus ensuite dans les cacahouetes grossièrement moulus.
transférer vos petits fours sur une plaque allante au four et faites cuire 20 a 25 minutes a 180 degrés.
retirer vos petits fours du four et laisser refroidir complètement.
faites chauffer le miel mélangé avec l'eau de fleur d'oranger et tremper vos petits four refroidis.

Mots fléchés n° 1426



Mots croisés 9/13 n° 1426



HORIZONTALEMENT

1. Détacher - 2. Canalisation - For intérieur - 3. Règles - 4. Partie supérieure - Note - 5. Sur le flanc - Plante à gousse - 6. Cracheur de feu italien - Personnification des Etats-Unis - 7. Robustes - Géant de la route - 8. Meurt - 9. D'un verbe auxiliaire - A nos pieds - Langue - 10. Farceur - 11. Qui ne sont pas acquis - Base d'un art - 12. Petite dragée parfumée - Monnaie du Cambodge - 13. Partie de table - Sorte.

VERTICALEMENT

1. Dépossédées - En d'autres termes - 2. Pour moi - S'arrête momentanément - 3. Renfermer - Marie - 4. Ingéniosité - Femelles d'équidés - 5. Mal à l'oreille - Lumières de fête - 6. Ville française - Boxeur américain - 7. Cri sourd - Réticules - Fils d'Adam et Eve - 8. Ratite - Pervers - Unité de pression - 9. Après division - Reconverti.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1425

Horizontalement

OBJECTIF
ROULA - LU
INSANE - M
GI - NETTE
IFE - SAUT
NIDS - TE -
AERER - RH
IRE - AM - E
R - DODUES
EROS - TRI
SON - PAIT
- TSARINE

Verticalement

ORIGINAIRES -
BONIFIER - ROT
JUS - EDREDONS
ELAN - SE - OS - A
CANES - RAD - PR
T - ETAT - MUTAI
IL - TUER - ERIN
FUMET - HESITE

SOLUTION N° 1425

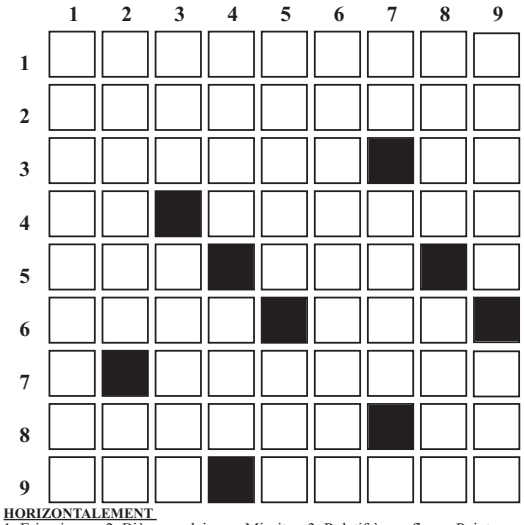
HORIZONTALEMENT

INACTIVES
RAIDI - ENA
RUE - BANNI
ES - PESTES
PETITS - MI
REAL - EPI -
E - COBRA - P
SA - NAVRER
SIS - LITRE
IDEES - OUF
BECS - AUDE
LE - SORTIR
ESPERE - TE

VERTICALEMENT

IRREPRESSIBLE
NAUSEE -
AIDEES
AIE - TAC - SEC
- P
CD - PILON
- ESSE
TIBET - BALS
- OR
I - ASSERVI -
AREVENT -
PARTOUT -
ENNEMI -
ERUDIT
SAISI - PREFERE

Mots croisés 9/9 n° 1426



HORIZONTALEMENT

1. Erigerions - 2. Bières anglaises - Miroite - 3. Relatif à une fleur - Points opposés - 4. Lettres de transit - Marquer des buts - 5. Cabas - Moi, pour Néron - 6. Fils d'Isaac - Ville du Pérou - 7. Pressurer - 8. Promontoire de Grèce - Roulement de tambour - 9. Excude - Aspiras.

VERTICALEMENT

1. Limiteras - 2. Mis au lit - Cuivre - 3. Pareil - Reçoit une émission - 4. Epouse d'Osiris - Canton suisse - 5. Service imparable - Obtint - 6. Caractère de ce qui est insensé - 7. Marque de choix - Rochers - 8. Non reconnue - Exposa au vent - 9. Rideau - Tout va bien.

SOLUTION N° 1425

HORIZONTALEMENT

ANTHONOME
TIRER - RUT
TEE - VINER
R - PRELE - E
IDIOTE - RN
BUES - SEIN
U - DAM - REE
ET - COUINE
RARE - NESS

VERTICALEMENT

ATTRIBUER
NIE - DU - TA
TREPIED - R
HE - ROSACE -
ORVET - MO -
N - ILES - UN
ORNE - ERIE
MUE - RIENS
ETRENNEES

SODUKU 155

Pour jouer au Soduku

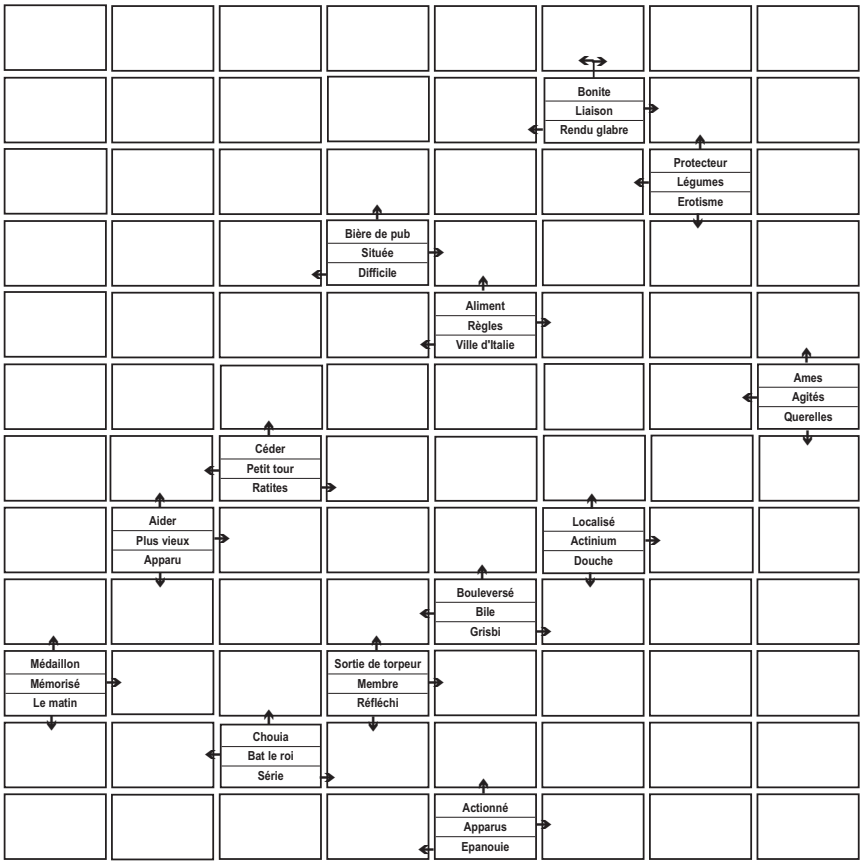
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	5		8		1	
2		7		6				5
	3					9		6
	2		6					
8			4		3			1
3		6			1	8	2	
		2		9			5	
4				7		1		3
	8			4		6		

SOLUTIONS

3	2	8	5	4	9	7	6	1
5	4	6	1	7	8	3	9	2
1	9	7	3	6	2	8	5	4
4	3	9	7	2	1	6	8	5
7	1	5	9	8	6	4	2	3
8	6	2	4	3	5	9	1	7
9	5	4	8	1	3	2	7	6
2	8	3	6	5	7	1	4	9
6	7	1	2	9	4	5	3	8

Mots fléchés n° 1436



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1435

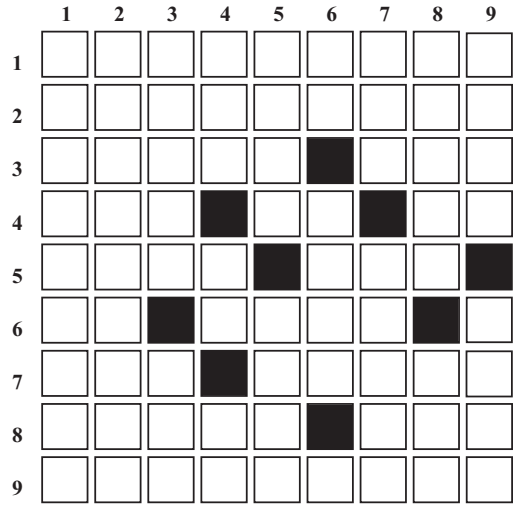
Horizontalement

PREMIERE
LAME - TUS
ATELE - ES
SIRENE - A
TOI - VRAI
RN - DIEU -
ONDEE - TE
NEUF - ART
N - PINCER
ETE - OR - O
SIRE - EPI
- FAUSSAT

Verticalement

PLASTRONNES -
RATIONNE - TIF
EMERI - DUPERA
MELE - DEFI - EU
I - ENVIE - NO - S
ET - ERE - ACRES
RUE - AUTRE - PA
ESSAI - ETROIT

Mots croisés 9/9 n° 1436



HORIZONTALEMENT

1. Tourmentée - 2. Mystifiaient - 3. Pas vertes - Page de canard - 4. Pomme - Sujet de ragots - Devant les sciences - 5. Epreuve - Colère - 6. Vieilles pratiques - Ratite - 7. Brame - Poignées - 8. Poser un œil - Enzyme - 9. Infécondité.

VERTICALEMENT

1. Assemblages de pièces - 2. Evaluent - 3. Devenus aigres - Quart d'évasion - 4. Bière anglaise - Règle à suivre - Erbium - 5. Ville de Roumanie - Epoux - 6. Mesure de Chine - Attache - 7. Monnaie roumaine - Usai d'artifices - 8. Naturelle - Levant - 9. Auxiliaire conjugué - Grivoise.

SOLUTION N° 1435

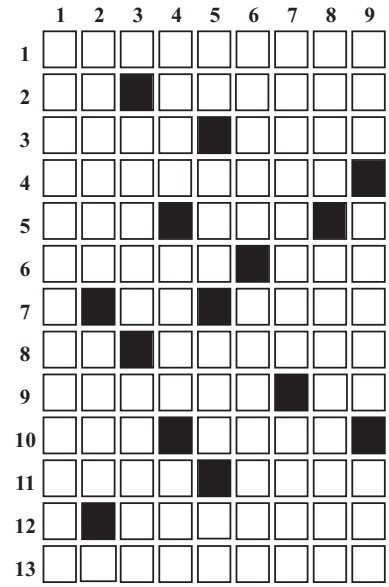
HORIZONTALEMENT

AFFAIBLIE
DRAGUEURS
HOTELS - AC
EM - NEON - L
RAPT - IOTA
EGO - UNION
NERON - SUD
TRES - BEER
SESAME - RE

VERTICALEMENT

ADHERENTS
FROMAGERE
FAT - PORES
AGENT - OSA
IULE - UN - M
BESOIN - BE
LU - NOISE -
IRA - TOUER
ESCLANDRE

Mots croisés 9/13 n° 1436



HORIZONTALEMENT

1. Monnaies romaines - 2. Pour do - Pris illégalement - 3. Pose sur un plateau - Arbrisseau à bois dur - 4. Tire en longueur - 5. Métro français - Le premier levé - 6. Gris jaunâtre - Période de la vie - 7. Sortie de gosse - Anciennes pièces - 8. Au bas d'une lettre - Mises par écrit - 9. Coupe court - Eu le pouvoir - 10. Il se rouille facilement - Petit déluré - 11. Thème - Fête chrétienne - 12. Tourmente - 13. Artisans en menuiserie.

VERTICALEMENT

1. Gain très élevé - 2. Ecourtée - Coin perdu - 3. Oiseau des îles Canaris - Ligne d'intersection - 4. Exécuter - Bande de malfaiteurs - Taupe - 5. Sur un bristol - Créée - Pas dans le coup - Montré sa glotte - 6. Pierre précieuse - Fermés - 7. Arthropode - Entièrement - 8. Surveillé étroitement - Corset - 9. A lui - Ne manquant pas de fondement - Préposition de proximité.

SOLUTION N° 1435

HORIZONTALEMENT

ETAI - OMIS
NOBLEMENT
T - EAU - UNE
SUR - XERES

VERTICALEMENT

ENSEIGNE-MENTS
JAILLI - VETO - U
ERRE - TRI - ABER
CREVE - ATTILA - TE - ECIMEE - EUX
A - AEREE - NOM - E
BASSIN - FUMEUR
LUT - NASA - INNE
EXILS - TRISTES

SODUKU 165

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1		5	9	4	7		3
5		7			3		6	
	4							9
	2		3					
7				5		2	9	1
	8				2			
8		1		4		9		
			9			5		8
6		9		7	1		2	

SOLUTIONS

7	6	1	4	5	2	9	3	8
8	4	9	3	7	1	6	2	5
3	2	5	9	8	6	4	1	7
4	7	2	5	1	8	3	6	9
5	9	3	7	6	4	1	8	2
6	1	8	2	3	9	7	5	4
2	8	7	6	4	3	5	9	1
1	3	4	8	9	5	2	7	6
9	5	6	1	2	7	8	4	3


LE JEUNE INDEPENDANT
#Tebboune
#Presid
#Gourcuff
#Satim
#Gaz
#3G
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017
#dz
#jerusalem
#Jsk
#Western_Sahara
#الجزائر
#Khadra
#sellal
#mobilis
#usine_renault
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Oran2021
Economie
Sports
Culture
Monde
Régionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

21.00 : Oblivion



Film avec Tom Cruise , Olga Kurylenko...

Dans un futur proche, sur une Terre dévastée par une guerre nucléaire, Jack Harper et sa femme Victoria sont chargés de veiller au bon fonctionnement d'une gigantesque foreuse qui convertit l'eau de la Terre en énergie pour la colonie humaine désormais installée sur Titan, une lune de Saturne. Lorsqu'il découvre Julia Rusikova, survivante d'un naufrage, il comprend bientôt que la réalité est plus complexe que ce qu'on lui a appris.

21.00: Diana



Biographie avec Naomi Watts , Naveen Andrews...

En 1995, Diana est séparée du prince Charles depuis trois ans. Toujours engagée dans des œuvres caritatives, elle est très populaire, et tous ses faits et gestes sont scrutés par la presse. Pourtant, loin de ses enfants, Diana s'ennuie. Dans un hôpital, elle rencontre Hasnat Khan, un chirurgien. Elle tombe sous le charme de cet homme qui ne la traite pas comme une princesse. Elle va jusqu'à se déguiser pour passer discrètement du temps avec lui.

20.55: Les enquêtes de Murdoch



Série avec Yannick Bisson , Helene Joy...

Julia Ogden et William Murdoch assistent à un bal de débutantes. Chaque participante espère se faire épouser par un riche héritier : Rodney Strong. Le cadavre de la favorite tombe du plafond au beau milieu des invités. L'enquête révèle les petits secrets des prétendantes prêtes à tout pour gagner. Julia, de son côté, semble hantée par un douloureux passé. Murdoch et Brackenreid se font du souci pour elle.

21.00 : Capital



Magazine de l'économie - 192 épisodes - Culture Infos

En été, les salariés du Super U de Bretignolles-sur-Mer, sur la côte vendéenne, s'activent pour répondre au surplus d'activité. L'enjeu est de taille car l'hypermarché réalise en saison la plus grande partie de son chiffre d'affaires. Pour être à la hauteur, son directeur a recruté une centaine de saisonniers. A la poissonnerie et à la boucherie, les chefs de rayon multiplient les promotions. Mais à quelques mètres de là, les commerçants des halles ne comptent pas se laisser faire. Pour justifier des prix parfois un peu plus élevés, ils jouent la carte de l'artisanal et du fait maison.

21.00 : Monaco / Marseille



Football / Ligue 1

Monaco a connu une entame de saison difficile en gagnant à l'arraché face à une valeureuse équipe de Toulouse. Cependant, les hommes de Jardim se sont rassurés face à Dijon notamment en l'emportant 4-1, grâce à un Falcao très en forme, auteur d'un triplé, puis sur la pelouse de Metz (0-1), grâce à une nouvelle réalisation du Colombien qui a offert par la même occasion à Monaco sa 15e victoire consécutive, un record inédit en Ligue 1.

20.57 : On n'est pas couché



Talk show - 12 saisons / 387 épisodes

L'animateur propose de revoir les archives de l'émission avec un montage des meilleures séquences de l'année. Différentes personnalités du monde de la politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se sont succédé sur le plateau pour évoquer leur actualité. Les célébrités invitées se prêtaient également au jeu des questions - souvent incisives - de Vanessa Burggraf et Yann Moix, qui ont pimenté les discussions et auxquelles les personnalités tentaient de répondre sans langue de bois.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:17	12:31	16:12	19:09	20:34
CONSTANTINE	04:23	12:36	16:16	19:13	20:37
ALGER	04:36	12:50	16:30	19:28	20:52
OUARGLA	04:39	12:41	16:17	19:13	20:32
CHLEF	04:45	12:57	16:37	19:34	20:57
MOSTAGANEM	04:50	13:02	16:42	19:38	21:02
ORAN	04:54	13:05	16:44	19:41	21:04

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5864 – DIMANCHE 4 DHOUL EL HIDJA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	35°	23°
Oran	38°	22°
Constantine	37°	20°
Ouargla	37°	23°

UN SMARTPHONE ENCORE PLUS INNOVANT

SAMSUNG LANCE LE GALAXY NOTE8

Samsung annonce le lancement de son dernier-né Galaxy Note 8, conçu pour vous aider à réaliser plus de tâches professionnelles et personnelles avec un écran Infinity, le stylet S Pen et le capteur à double caméra doté du système de stabilisation d'image optique.

Il fera le bonheur de ceux qui désirent accomplir plus avec leur téléphone. Avec le Galaxy Note8, les utilisateurs bénéficient d'un écran Infinity plus grand qui se tient facilement dans une main, le stylet S Pen pour une communication personnalisée, et la caméra la plus performante des smartphones Samsung pour des photos exceptionnelles. Le Galaxy Note8 est conçu en fonction du style de vie des utilisateurs et de la technologie actuelle.

« Nous reconnaissons la fervente passion de la communauté Note. Elle nous inspire sans cesse et nous avons conçu ce nouvel appareil spécialement pour elle «, a déclaré DJ Koh, président du département Mobile Communications Business chez Samsung Electronics. « De l'écran Infinity au stylet S Pen plus adaptéen passant par le capteur à double caméra très performant, le Galaxy Note8 permet aux utilisateurs d'accomplir des choses qu'ils n'auraient jamais pu imaginer «. Samsung a lancé la série Note en 2011.

Depuis, un groupe d'adeptes a vu le jour partageant leur affinité pour l'écran large du Note et le stylet S Pen. D'après les recherches menées par Samsung sur le marché , 85% des utilisateurs du Note semontrent fiers de leur appareil et le recommandent à leurs amis, et 75% disent que c'est le meilleur téléphone qu'ils aient acquis.Le Galaxy Note8 est doté du plus grand écran jamais conçu sur un appareil Note, mais sa forme lui permet de tenir dans une main.

L'écran Super-AMOLED Infinity Quad HD + de 6,3 pouces donne la possibilité de voir plus et défiler moins. Avec le Galaxy Note8 on regarde, on lit et on dessine plus aisément, ce qui fait de lui le smartphone multitâche le plus performant. Les utilisateurs ont longtemps eu la possibilitéd'accomplir plus avec Multi Window.



Avec le Galaxy Note8, la nouvelle application dotée de la fonctionnalité Pair permet de créer deux applications personnalisées sur le panneau Edge et lancer simultanément deux applications en toute facilité. Regardez une vidéo en envoyant des messages à vos amis ou participer à une conférence téléphonique en ayant devant vous le numéro et l'ordre du jour. Depuis son lancement, le stylet S Pen représentait l'une des caractéristiques fondamentales du Note. Avec le Galaxy Note8, le stylet S Pen plus performant offre de nouvelles possibilités d'écrire, de dessiner, d'interagir avec son appareil et de communiquer avec ses amis. Il est doté d'une pointe plus fine, d'une plus grande sensibilité à la pression et de fonctionnalités permettant aux utilisateurs de s'exprimer de manière encore inédite sur un stylet ou un smartphone.

Lorsque la communication par textes ne suffit plus, la fonction Live Message vous permet de révéler votre personnalité unique et de raconter des histoires. L'affichage continu permet aux utilisateurs du Galaxy de consulter leurs notifications sans déverrouiller leur téléphone. Avec le Galaxy Note8, cette option est encore plus performante. L'écran hors mémo vous permet de rédiger cent pages dès que vous retirez le stylet, vous pouvez conserver les notes affichées et faire des modifications directement à partir de l'affichage continu.

Pour les voyageurs ou ceux qui utilisent un site Internet dans une langue étrangère, la fonction traduction du stylet S Pen a été améliorée et permet de traduire rapidement non seulement les mots, mais des phrases entières dans 71 langues, et convertir instantanément les unités et les devises étrangères.

Pour la plupart des utilisateurs, l'une des fonctionnalités qu'ils recherchent la plus au moment de l'achat d'un nouvel appareil c'est la caméra. Samsung a établi la norme pour les caméras de Smartphone et avec le Galaxy Note8, nous proposons notre meilleur appareil photo.

Le Galaxy Note8 est le premier appareil équipé de deux caméras arrière 12MP avec stabilisation d'image optique (OIS) sur les deux grands angles etles téléobjectifs.

Que vous visitiez une nouvelle ville ou que vous vous promeniez dans votre cour, la fonction OIS vous permet de saisir des images plus nettes. Pour des photos plus perfectionnées, la fonction Live Focus du Galaxy Note8 permet de contrôler la profondeur de champ en réglant l'effet bokeh en mode aperçu et après avoir pris la photo.

En mode Capture Double, les deux caméras arrière prennent deux images simultanément et permet de les enregistrer; un gros plan à partir du téléphone à l'objectif et un autre à partir d'un angle plus large pour montrer l'arrière-plan. Les lentilles des angles larges sont dotées d'un capteur double Pixel avec Auto Focus rapidepour des photos plus nettes et plus lumineuses même dans des conditions de faible luminosité.

Le Galaxy Note8 est également équipé d'une caméra frontale 8MP Smart Auto Focus devenue leader pour des selfies et des conversations vidéo plus nettes.

T. R.

RENVERSEMENT D'UN BUS À BLIDA

Deux morts et 26 blessés

DEUX PERSONNES sont décédées et 26 autres ont été blessées, suite au renversement, samedi, d'un bus de transport de voyageurs sur l'axe de l'autoroute est-ouest traversant la localité de Boufarik (Blida), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Le bus desservant la ligne Ain Témouchent/Sétif, avec à son bord 33 passagers, a dérapé aux environs de 2h37 min du matin, sur la route de Boufarik en direction d'Alger, avant de se renverser, causant la mort, sur place, de deux passagers (deux jeunes de 25 et 27 ans), en plus de blessures diverses à 26 autres , a-t-on ajouté de même source, présupposant que l'accident serait dû à la chaussée rendue glissante par les chutes de pluies de la nuit dernière.

Les interventions au titre de cet accident ont nécessité la mobilisation de 27 officiers et agents (de différents grades) de la Protection civile, en plus de quatre (4) ambulances et d'un camion.

S. N.



AIR ALGÉRIE

Un vol régulier entre Ouargla et les Lieux Saints de l'Islam à partir d'octobre

UN NOUVEAU vol régulier pour le petit pèlerinage (Omra) est programmé par la compagnie nationale ''Air-Algérie'' entre Ouargla (Algérie) et les lieux Saints de l'Islam (Arabie Saoudite), est prévu à partir du 29 octobre prochain, selon la direction régionale de cette compagnie nationale basée à Ouargla.

Cette desserte internationale (aller/retour) sera effectuée à raison d'une seule fréquence par semaine avec un appareil ''gros-porteur'', qui va assurer, en parallèle, une liaison nationale (Alger-Ouargla-Alger), en offrant une capacité estimée à plus de 269 sièges et une charge de 10 à 17 tonnes, ce qui permettra aux exportateurs et importateurs de transporter leurs marchandises, entre les deux pays, précise-t-on, dans un communiqué d'Air-Algérie

Les départs de l'aéroport d'Ain El-Beida (Ouargla) vers Jedda (Arabie Saoudite) sont prévus chaque mercredi, alors que les vols retour, à destination de l'Aéroport d'Ouargla, depuis l'aéroport de Medine (Arabie Saoudite) sont programmés jeudi, a-t-on détaillé. Cette nouvelle liaison qui s'ajoute à plusieurs vols similaires, programmés, depuis 2013, pour transporter les pèlerins (Omra) vers les Lieux Saints de L'Islam, à partir de l'aéroport d'Ouargla, entre dans le cadre d'une série de décisions prises, lors de la récente visite du premier responsable de la compagnie aérienne «Air-Algérie» dans cette wilaya du Sud du pays, selon la même source.

Parmi ces nouvelles procédures visant, notamment à améliorer les prestations du transport arien des voyageurs et des marchandises, figurent l'ouverture prochaine d'une nouvelle ligne internationale régulière entre Hassi Messaoud (wilaya d'Ouargla) et la capitale tunisienne, le renforcement d'activités commerciales (import-export) au niveau des aéroports d'Ouargla, Ghardaïa et El-Oued, et la mise à niveau des conditions de travail du personnel de l'entreprise, a-t-on signalé.

A. B.